

La  
Gacilly  
Commune nouvelle



N° ISSN 2968-5532

# le fil de l'ACTU

Magazine municipal semestriel

N° 15 – Février 2024

La Gacilly  
Glénac • La Chapelle-Gaceline • La Gacilly



# SOMMAIRE

03

EDITORIAL

04

CONSEIL  
MUNICIPAL

16

GRANDS  
PROJETS

18

CONSEIL  
MUNICIPAL  
DES JEUNES

21

RÉTROSPECTIVE  
2023

24

SERVICE  
VOIRIE

26

ENVIRONNEMENT

28

URBANISME

29

CCAS

32

PARTENAIRES  
DU CCAS

36

LES  
ASSOCIATIONS

41

LES  
ÉTABLISSEMENTS  
SCOLAIRES

46

LES ACTIVITÉS  
ÉCONOMIQUES

50

DE L'OUST À  
BROCÉLIANDE

54

ARTÉMISIA -  
CULTURE

55

AGENDA

## À VOTRE SERVICE - INFORMATIONS

### HORAIRES D'ACCUEIL DANS NOS MAIRIES

Mairies	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
La Gacilly	9h - 12h	14h à 17h	9h à 12h	14h à 17h	9h à 12h	14h à 17h	9h à 12h	14h à 17h	9h à 12h	14h à 17h
La Chapelle G <sup>ine</sup>	8h½ - 12h½		8h½ - 12h½							13h½ - 17h
Glénac		13h½ - 17h					8h½ - 12h½		8h½ - 12h½	

### NUMÉROS TÉLÉPHONIQUES UTILES

La Gacilly Mairie	02 99 08 10 18	La Chapelle-G <sup>ine</sup> Mairie déléguée	02 99 08 12 80	<b>NUMÉROS D'URGENCE</b>	
La Gacilly Médiathèque	02 99 08 08 88	La Chapelle-G <sup>ine</sup> Médiathèque	02 99 08 04 15		
La Gacilly Serv. Techniques Urbanisme	02 99 70 51 90	Oust à Brocéliande Communauté :		Hôpital de Redon :	02 99 71 71 71
Glénac Mairie déléguée	02 99 08 13 65	Tél. avec redirection vers les services	02 97 75 01 02	Pompiers :	18 ou 112
Glénac Bibliothèque	09 67 12 31 99	SAUR	02 56 56 20 00	SAMU :	15 ou 112
				Gendarmerie :	17

Directeur de publication : Jacques ROCHER - Maire

Président de la commission : Youenn COMBOT - délégué à la communication

Comité de rédaction : Pierre Choupeaux, Jean-Yvon Castel, Jo Guillouche, Fabrice Genouël, Soazig Guérin

Rédaction maquette publication : Catherine Soulaïne, chargée de communication - **Contacts** : communication@lagacilly.fr & 02 99 08 10 18

Distribution : La Poste - Tirage : 2 300 exemplaires - Imprimerie : Nuances Redon



Jacques ROCHER  
Maire de  
La Gacilly

## AGIR POUR TOUS

...

En 2023, la commune a poursuivi ses efforts d'investissements au service de tous les Gaciliens. Alors que les recettes des communes sont stagnantes, voire diminuent au gré des compensations accordées par l'État, nous avons investi plus de quatre millions d'euros sur l'année.

Nous avons investi, à un niveau jamais vu depuis plusieurs années, dans le développement de notre réseau d'assainissement collectif. Les travaux ont concerné Le Pâtis, La Moraie à La Chapelle-Gaceline et Le Passage, La Chaussée et La Plante à Glénac.

Des travaux de voirie importants ont été réalisés rue du Stade et rue de l'Oust afin de sécuriser les circulations piétonnes en lien avec les trajets scolaires.

Les travaux de rénovation de la Maison Bleue sont achevés et ont permis l'ouverture de notre espace de vie sociale qui concerne tous les habitants du Pays de La Gacilly. L'espace de vie sociale est un lieu de partage de solidarité qui renforce le lien social sur notre territoire. Les gens y viennent avec des envies d'activités que l'on essaie de mettre en place. Cette création s'inscrit dans le prolongement de la maison de la petite enfance et de la construction d'un nouvel Ehpad sur la commune.

A Glénac, le bâtiment de la future bibliothèque (+ logement) est également achevé ; il favorisera le développement du travail culturel mené de façon remarquable par les bénévoles. La culture a besoin de lieux pour se diffuser au plus proche de la population et c'est là l'intérêt majeur de cet investissement qui, par ailleurs, contribue largement à l'embellissement du centre.

L'année 2023 a également vu la continuité des travaux du lotissement du Héron qui permettra d'accueillir de nouvelles familles sur la commune, ce qui constitue un des enjeux majeurs de la survie des territoires ruraux.

Nos efforts ont également porté sur le divertissement et le sport avec la création d'un pumtrack, situé à Graslia, permettant de compléter l'offre d'activités pour nos scolaires et nos jeunes.

Bien évidemment, à coté de cet important budget d'investissements, nous continuons de financer le fonctionnement de la commune, notamment en soutenant financièrement toutes les associations et les nombreuses activités sportives et culturelles de la commune.

Malheureusement, les très fortes hausses des dépenses de fonctionnement fragilisent notre capacité d'investissement pour les années futures, c'est pourquoi la commune doit trouver de nouvelles recettes qui ne dépendent ni de l'impôt, ni de l'état. Nous réfléchissons actuellement à de nouvelles mesures qui nous redonneraient de l'autonomie financière pour poursuivre nos investissements au même niveau d'ambition que celui que nous connaissons depuis plusieurs années.

En 2024, nous souhaitons de nouveau investir pour développer la commune et lui assurer un avenir serein. C'est dans cet esprit que nous avons engagé de grands travaux au niveau de l'écoquartier des Rives de l'Aff et que nous souhaitons profiter des jeux olympiques pour moderniser nos infrastructures sportives en offrant à tous le choix d'un maximum d'activités.

L'année 2024 sera aussi l'année des grandes modifications dans notre façon de nous déplacer à La Gacilly, avec le développement des liaisons douces, le début du déploiement du plan vélo et la mise en sens unique de certaines voies de la commune afin d'accroître la sécurité des piétons dans le centre-ville.

L'équipe municipale, qui continuera d'agir pour tous les habitants-es en 2024, vous présente ses vœux les plus sincères.

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 31 mai 2023**

**Subventions de fonctionnement aux associations scolaires**

En 2023, comme précédemment, ce montant est de 8 200 €. Les propositions suivantes ont été validées par le conseil.

Assos	Nb élv	Subv 2023
JDL Fontaine OCCE	85	1096 €
JDL Fontaine Amicale	85	1096 €
Saint Jugon APEL	146	3765 €
Ste Thérèse APEL	55	1418 €
F. d'Ambroise APEL	32	825 €
<b>TOTAL</b>	<b>318</b>	<b>8200 €</b>

**Frais de fonctionnement 2022-23 de l'école Jean De La Fontaine - Refacturation aux communes**

Le versement par la commune de résidence d'une participation pour les frais de fonctionnement des écoles à la commune d'accueil est obligatoire pour toutes les communes ne disposant pas de structure d'accueil sur son territoire.

Il convient donc de demander aux communes qui ont des enfants scolarisés à l'école Jean de la Fontaine de financer ces frais de fonctionnement au prorata du nombre d'élèves concernés.

Voici l'évolution des dépenses de fonctionnement de 2020 à 2022 :

	2020	2021	2022
MATERNELLE	1789 €	1999 €	2143 €
PRIMAIRE	827 €	931 €	1057 €

Au titre de 2023, sur la base des frais de 2022, le montant des participations à solliciter auprès des communes est :

Bains :	2 en mat et 5 en 1aire :	9572 €
Bruc :	1 en mat et 1 en 1aire :	3201 €
Carentoir :	2 en mat et 12 en 1aire :	16971 €
Comblessac :	0 en mat et 1 en 1aire :	1057 €
Courmon :	2 en mat et 10 en 1aire :	14857 €
Fougerêts :	1 en mat et 8 en 1aire :	10599 €
Sixt :	2 en mat et 3 en 1aire :	7458 €
St-Martin :	0 en mat et 1 en 1aire :	1057 €
St-Nicolas :	1 en mat et 4 en 1aire :	6372 €

Validation du conseil.

**Actualisation du contrat d'association avec les écoles privées pour 2023**

Un contrat d'association a été passé entre l'Etat et les écoles privées Saint-Jugon, Françoise d'Amboise et Sainte Thérèse et, conformément à l'article L 442-5 du Code de l'Education, les communes doivent prendre en charge les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.

La participation aux frais de fonctionnement de ces 3 écoles privées est établie par référence aux dépenses de fonctionnement réalisées à l'école Jean de la Fontaine. Pour l'année scolaire 2022, le coût de fonctionnement par élève est de

1839,71 euros pour les enfants de maternelle et 870,84 euros pour les enfants d'élémentaire.

Le tableau qui suit indique les montants des participations communales aux contrats d'association des écoles privées :

Ecole	Nb élv	Montant €
Saint Jugon	146	
Maternelles	56	103024
Elémentaire	90	78376
Sainte Thérèse	55	
Maternelles	21	38634
Elémentaire	34	29609
F. d'Ambroise	32	
Maternelles	7	12878
Elémentaire	25	21771
<b>TOTAL</b>	<b>233</b>	
Maternelles	84	154536
Elémentaire	149	129755

Validation du conseil.

**Attribution du marché public de travaux sur l'aménagement de la rue de l'Oust**

Le Conseil municipal du 12 janvier 2023 avait validé le lancement d'une procédure de passation d'un marché public de travaux portant sur l'aménagement et la sécurisation de la rue de l'Oust, à Glénac, comprenant le terrassement, la voirie, les revêtements ainsi que le réseau des eaux pluviales.

Le dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été mis en ligne le 30 mars 2023, pour un dépôt des offres fixé au mardi 2 mai 2023, à 17h00. 8 entreprises ont retiré le DCE. 3 ont déposé une offre.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO), réunie le mercredi 10 mai 2023, en se basant sur le rapport d'analyse des offres réalisés par le Maître d'œuvre, a émis le souhait de retenir l'entreprise COLAS Ploërmel pour un montant total de 182 485,00 € HT.

Le conseil valide l'avis émis par la CAO.

**Attribution de l'accord-cadre à bons de commande portant sur le balayage et le désherbage mécanique des voiries**

Le Conseil municipal du 17 mars 2023 avait validé le lancement d'une procédure de passation d'un accord-cadre à bon de commandes portant sur une prestation de balayage et de désherbage mécanique des voiries et des espaces publics. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été mis en ligne le 20 avril 2023, pour un dépôt des offres fixé au mardi 9 mai 2023, à 17h00. 4 entreprises ont retiré le DCE. 1 a déposé une offre.

Les prix se décomposent comme suit :

Balayeuse aspiratrice de voirie : tarif horaire HT 103 € ; nb h / an 196 ; total HT 20188 € = TTC 22207 €

Balayeuse adaptée au désherbage : tarif horaire HT 115 € ; nb h / an 308 ; total HT 35420 € = TTC 38962 €

Coût total : HT 55608 € = TTC 61168 €

Le conseil valide l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le mercredi 10 mai 2023 de retenir l'entreprise THEAUD St-Méen le Grand.

**Attribution de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur un marché de services de télécommunication**

Le Conseil municipal du 17 février 2023 avait validé le lancement d'une procédure de passation d'un marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le marché de services de télécommunication. Afin d'anticiper la fin du réseau cuivre et les conséquences induites pour l'intégralité du parc de ses lignes analogiques, la commune de La Gacilly souhaite se faire accompagner par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour les services de téléphonie fixe et internet.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été mis en ligne le 20 avril 2023, pour un dépôt des offres fixé au lundi 22 mai 2023. 14 entreprises ont retiré le DCE. 5 ont déposé une offre.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le mercredi 24 mai 2023 a émis le souhait de retenir l'entreprise ETIC (Toulouse) pour un montant de 3 300 € HT.

Le conseil valide l'avis émis par la CAO.

**Attribution de la Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : stationnement payant sur les parkings de la commune**

Le Conseil municipal du 17 février 2023 avait validé le lancement d'une procédure de passation d'un marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage relatif à une étude de faisabilité portant sur la mise en place du stationnement payant sur les parkings de la commune de La Gacilly. Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été mis en ligne le 20 avril 2023, pour un dépôt des offres fixé au lundi 22 mai 2023. 12 entreprises ont retiré le DCE. 4 ont déposé une offre.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le mercredi 24 mai 2023 a émis le souhait de retenir l'entreprise TRANSMOBILITES (LYON) pour un montant de 25 195.00€ HT.

Le conseil valide l'avis émis par la CAO.

**Attribution du marché public - acquisition d'une épaveuse**

Cet achat a fait l'objet d'une procédure de passation d'un marché public de fournitures, selon les dispositions du Code de la commande publique.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été mis en ligne le 2 mai pour un dépôt des offres au 17 mai. 7 entreprises ont retiré le DCE. 3 ont déposé une offre.

Le conseil valide l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le mercredi 24 mai 2023 de retenir l'entreprise Yves DUBOURG (Ste-Marie) pour un montant de 33 850.00€ HT.

#### **Attribution du marché public Acquisition d'un télescopique**

Cet achat a fait l'objet d'une procédure de passation d'un marché public de fournitures, selon les dispositions du Code de la commande publique.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été mis en ligne le 2 mai pour un dépôt des offres au 17 mai. 8 entreprises ont retiré le DCE. 3 ont déposé une offre.

Le conseil valide l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le mercredi 24 mai 2023 de retenir la proposition d'un véhicule de démonstration par l'entreprise MS EQUIPEMENT Lamballe pour un montant de 76 500.00€ HT.

#### **Lancement d'une procédure de passation d'un marché public de travaux : requalification urbaine du secteur de l'Aff en un écoquartier**

Dans le cadre du projet de réaménagement urbain du secteur de l'Aff en un écoquartier, il convient de valider le lancement d'une procédure de passation d'un marché public de travaux. Le cabinet d'études URBAE a estimé le montant du marché public à 3 329 495.00 € HT.

Le permis d'aménager a été accordé le 5 mai 2023. Conformément au rétroplanning, les travaux débuteront le 18 septembre.

Le conseil approuve ledit lancement.

#### **Marché public de travaux : réhabilitation de la Maison Bleue – Avenants 1, 2 et 3**

Le maître d'œuvre, LA FABRIK d'ARCHITECTURES, a présenté les avenants suivants :

- Lot 2 VOIRIE – RESEAUX DIVERS – ESPACES VERTS - SARL CRETE ENVIRONNEMENT : avenant négatif N°1 de - 4244.34 € HT.

- Lot 10 PLATERIE SECHE– ISOLATION - SARL MENUISERIE DANILO : avenant positif N°1 de 3 661.53 € HT.

- Lot 12 PEINTURE - SAS MARGUE : avenant positif N°1 de 735 € HT.

Ainsi, le montant du lot 2 passe de 8478.15 € HT à 4233.81 € HT.

Ainsi, le montant du lot n°10 passe de 46271.84 € HT à 49933.37 € HT.

Ainsi, le montant du lot n°12 passe de 10243.00 € HT à 10978.63 € HT.

Le conseil entérine l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le mercredi 10 mai 2023 de valider ces avenants.

#### **Marché public de services portant sur les assurances de la commune Avenant N°1 au lot N°1 « Assurance des dommages aux biens et des risques annexes »**

Dans le cadre de la souscription des contrats d'assurance de la commune, la SMACL a demandé à la collectivité d'établir l'inventaire de l'ensemble du patrimoine communal. Préétabli à 27 980m², cet inventaire a été affiné et la superficie de l'ensemble du patrimoine est passée à 28 980m², soit un différentiel de 380m².

Aussi, un avenant positif de 156 € a été présenté à la collectivité ; et le conseil a validé cet avenant.

#### **Changement de numérotation et de dénomination de certains villages et rues**

Dans le cadre du déploiement du Très Haut Débit, et de l'obligation, pour les communes de plus de 3 500 habitants, de confirmer les adresses de tous les habitants de la commune sur la Base d'Adresse Nationale (BAN), le service urbanisme, en lien avec La Poste, s'est penché sur certaines dénominations et numérotations à La Gacilly.

Sont concernés des changements de numérotations dans les villages de La Corblaie, La Saudraie, La Villio et Saint-André. Et des modifications de dénomination et de numérotation : 1- des rues du lotissement le Domaine de Buhan (sont retenus Rue d'Aquitaine et Impasse de la Réunion au lieu d'Impasse du Talus) ; 2- de la route de Saint-Vincent désormais dénommée Rue de la Roche Piquée.

Le conseil approuve l'avis favorable à ces modifications émis par la Commission urbanisme (...) réunie le 16 mai 2023.

#### **Nomination d'un groupe de travail pour l'Atlas Communal de Biodiversité**

Lors du conseil municipal du 16 Septembre 2022 avait été présentée et approuvée la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Communal (A.B.C.) qui s'adresse aux collectivités locales souhaitant s'approprier la thématique de la biodiversité en proposant 3 objectifs principaux :

Améliorer la connaissance du patrimoine naturel (faune, flore...)

Sensibiliser élus, habitants et acteurs socio-économiques aux enjeux de la biodiversité et à la richesse communale en suscitant leur implication

Constituer un outil d'aide à la décision et un plan d'actions permettant à la commune d'intégrer durablement la biodiversité au sein de son territoire

En vue de la création de cet A.B.C., il est proposé la nomination d'un groupe de travail composé de M. Noget, Mme Nicole, MM. Castel, Combot et Choupeaux et d'y adjoindre référent naturaliste.

Le conseil approuve.

#### **Avis sur une demande de location de la licence IV, propriété de la commune**

Dans le cadre de l'ouverture le 1er juin de l'établissement Le Toucan Café au 4 avenue des Archers, il est nécessaire pour le gérant, Monsieur Didier Naulot, de bénéficier d'une licence IV. M. Naulot prévoit de vendre son actuel établissement et, dans l'attente de la régularisation de l'acte de vente, il est à la recherche d'une possibilité de location d'une licence IV. (la licence IV communale avait été proposée au gérant du pub-restaurant à La Chapelle-Gine, mais projet toujours en attente).

Le conseil donne donc son accord pour la location de la licence IV communale à partir du 1er Juin 2023 en faveur de Le Toucan Café, sous réserve pour la commune de pouvoir récupérer, sans besoin de justifier, cette licence avec préavis de 2 mois, et du paiement d'une redevance de 10 € mensuels à compter du 1er Juin.

#### **Modification du tableau des effectifs**

Suite à l'arrivée d'un nouvel agent sur l'emploi de Responsable bâtiments, il convient de créer le poste correspondant à son grade, soit celui d'agent de maîtrise. Par ailleurs, un agent du service Environnement / Cadre de vie a demandé à faire valoir ses droits à la retraite prochainement. Pour la remplacer, il convient de créer le poste correspondant au grade recherché, soit celui d'Adjoint technique. Accord du conseil.

#### **Points divers**

Proposition de réunion pour la révision du règlement de la commission des ports composée de MM. Génouël et Noget, Mme Rollo, MM. Dréan et Guillouche.

Pour le vide-greniers de Glénac, par rapport à ce qui avait été réservé auprès des Services Techniques, il a été constaté des manques de ganivelles et de tables. Même souci pour la fête hippique. Un point doit être envisagé pour l'organisation des locations de matériel.

Dans le cadre de l'adhésion de la commune au label « Petites cités de caractère », pour accompagner la société d'étude Graal, il est proposé la nomination d'un groupe de travail (MM. Noget, Dréan, Castel et Combot) pour vérifier d'ici fin 2023 les conditions d'admissibilité.

Problème récurrent des portes des Services Techniques ouvertes, déficit de sécurisation, en même temps que de nombreux vols dans les communes avoisinantes : alarmes à prévoir ?

Pour assurer la suivi des réunions de quartiers de mars 2023, un groupe de travail est constitué : MM. Lelièvre et Noget, Mmes Flageul, Rollo, Guérin et Magré, et MM. Castel, Piro, Vaucelle, Choupeaux et Guillouche.

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 11 Juillet 2023****Attribution du marché public de travaux - aménagement du quartier de l'Aff en un écoquartier**

Ce marché a été mis en ligne le 18 mai 2023 pour remise des offres au 23 juin.

Il s'agit d'un marché public de travaux alloti de la façon suivante :

- Lot 1 : Terrassement - Réseau EP - Voirie - Revêtement
- Lot 2 : Aménagements paysagers et Mobilier

17 entreprises ont retiré le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). 6 ont déposé une offre.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 11 juillet 2023 a émis le souhait de retenir :

- Pour le lot 1, l'entreprise COLAS, pour un montant de 2 669 771,38 € HT
- Pour le lot 2, l'entreprise ID VERDE, pour un montant de 412 574,08 € HT

Cette attribution porte donc le montant global du marché public de travaux à 3 082 345,46 € HT.

Le conseil valide l'avis émis par la CAO.

**Attribution de la mission de contrôle technique et de coordination - écoquartier**

En mai dernier, il a été validé le lancement d'une procédure de passation d'un marché public de travaux portant sur le réaménagement urbain du secteur de l'Aff en un écoquartier. Un coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) doit être mandaté.

Cette consultation simplifiée a été mise en ligne le 29 juin pour une remise des offres fixée au mardi 11 juillet 2023. 6 entreprises ont retiré le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

Le conseil valide le souhait de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 11 juillet 2023 de retenir la SOCOTEC pour un montant de 4 430 € HT.

**Lancement d'une procédure de passation d'un marché public de services portant sur la mission de contrôle technique et de coordination SPS pour les bâtiments communaux La Fabrique et la Capitainerie**

Pour rappel, la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) portant sur la réhabilitation de la Fabrique a été attribuée à ATELIER LOYER et celle de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation de la Capitainerie à PRN ARCHITECTES.

Dans le cadre de ces deux marchés publics, il convient de mandater un bureau de contrôle ainsi qu'un coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS). En effet, avant toute

démolition, un diagnostic technique portant sur un repérage amiante avant travaux est nécessaire.

Le conseil valide la passation d'une consultation simplifiée, conformément aux dispositions du Code de la commande publique.

**Lancement d'une procédure de passation d'un marché public de services portant sur la mission de relevés topographiques et d'études géotechniques pour les bâtiments communaux La Fabrique et la Capitainerie**

Dans le cadre de ces deux marchés publics, il convient de mandater, d'une part, un géomètre ainsi qu'un bureau d'études géotechniques avec sondage pour le bâtiment La Fabrique et, d'autre part, un bureau d'études géotechniques avec sondage pour reconnaissance de fondations pour la Capitainerie.

Le conseil valide la passation de ces deux consultations simplifiées, conformément aux dispositions du Code de la commande publique.

**Lancement d'une procédure de passation d'un marché public de travaux portant sur l'aménagement des aires de camping-cars sur le territoire de La Gacilly et de Glénac**

Pour rappel, la commune doit aménager des aires de camping-cars afin de régulariser la situation actuelle. En effet, sur La Gacilly, les camping-cars stationnent en zone naturelle inondable. A Glénac, aucune aire n'est aménagée, et les camping-cars stationnent sur une zone naturelle protégée et inondable sous le cimetière. Le souhait de la commune est donc d'améliorer l'accueil des touristes itinérants.

Les travaux du Comité technique du Plan local d'Urbanisme (PLU) ont permis de s'accorder sur deux terrains :

- Une portion de la parcelle n°061 AM 881 à La Gacilly ;
- Une portion de la parcelle n°064 ZI 87 à Glénac.

La commune a déjà été approchée par un réseau de camping-cars, CAMPING-CAR PARK, qui a produit les esquisses d'aménagements suivantes :

Pour La Gacilly :



Pour Glénac :



Afin d'avancer sur ces hypothèses d'aménagement, il est demandé de valider le lancement d'une procédure de passation d'un marché public de travaux portant sur l'aménagement des aires de camping-cars sur le territoire de La Gacilly et de Glénac.

Il conviendra de porter une réflexion globale quant à l'aménagement de ces deux aires, notamment en termes de portage et de réalisation du projet.

CE POINT A ETE AJOURNE ET FERA L'OBJET D'UNE PRESENTATION LORS D'UNE PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION PROJETS STRUCTURANTS.

**Lancement d'une procédure de passation d'un marché public de services portant sur le diagnostic sanitaire et énergétique avant travaux dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation de la salle de sport et des vestiaires de football de Glénac**

Dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation de la salle de sport et des vestiaires de football de Glénac, il convient de mandater un bureau de contrôle technique ainsi qu'un coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS). Avant toute démolition, un dossier de diagnostic technique est nécessaire qui comprendra, outre le repérage amiante avant travaux, un audit énergétique de la salle de sport, avant qu'elle ne soit rénovée.

Le conseil valide la passation de ces deux consultations simplifiées, conformément aux dispositions du Code de la commande publique.

**Lancement d'une procédure de passation d'un marché public de services portant sur la mission de relevés topographiques et d'études géotechniques dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation de la salle de sport et des vestiaires de football de Glénac**

Pour rappel, il a été attribué la mission de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation de la salle de sport et des vestiaires de football de Glénac au cabinet d'architecture GORY ET ASSOCIES.

Avant tous travaux, il convient de mandater un géomètre pour établir le relevé topographique du secteur, et un bureau d'études géotechniques avant la démolition des vestiaires de football.

Le conseil valide la passation de ces 2 consultations simplifiées, conformément aux dispositions du Code dl commande publique.

### **Travaux – Conventions avec Morbihan Energies pour les travaux liés au Lotissement Le Héron – Tranche 2**

Dans le cadre des réunions pour les travaux de la tranche 2 du Lotissement du Héron, Morbihan Energies a transmis ses études relatives aux travaux de réseau électrique, l'éclairage public et les télécoms.

Voici les conventions de réalisation de ces programmes avec l'engagement de contributions communales :

□ Travaux de réseau électrique pour un montant de 21 850 € HT avec la participation à 100% de la commune

□ Travaux d'extension de l'éclairage public pour un montant de 4 720 € HT avec la contribution de Morbihan Energies pour 1 416 € (soit 30% du coût HT), la participation de la commune étant de 3 304 €

□ Travaux de réseaux télécom pour un montant de 16 900 € avec totalité du financement par la commune

Le conseil émet un avis favorable sur le montant total de la contribution évalué à 42 054 € de la commune liée à la réalisation de ces travaux du lotissement du Héron.

### **Marché public de travaux portant sur la réhabilitation de la Maison bleue – Avenants**

Dans le cadre des travaux portant sur la réhabilitation de la Maison bleue, deux avenants ont été présentés par le maître d'œuvre LA FABRIK D'ARCHITECTURES, au maître d'ouvrage :

- Lot n°4 Ravalement-enduits - BLANDIN FACADES : Avenant négatif n°1 de – 348.82 € HT pour la modification de l'aspect des joints en pierre et des enduits supplémentaires.

- Lot n°3 Gros œuvre - LE CHENE CONSTRUCTIONS : Avenant positif n°2 de 7055.10 € HT portant sur des travaux supplémentaires d'enrobé et la préparation et la réfection du muret démolé avec reprise d'arases.

Le montant du lot n°4 passe donc de 57484,68 € HT à 57135,86 € HT.

Le montant du lot n°3 passe donc de 757348,30 € HT à 82403,40 € HT.

Le nouveau montant global du marché s'élève à 424151,62 € HT.

Le conseil valide l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 11 avril 2023.

### **Marché public de travaux portant sur l'aménagement de la rue de l'Oust – Avenants 1 et 2**

Lors du Conseil municipal de mai 2023, il a été attribué le marché public de travaux d'aménagement de la rue de l'Oust à Glénac à l'entreprise COLAS France, pour un montant de 182 458,00 € HT.

Suite aux réunions de chantier, le maître d'œuvre Eric FERRE (entreprise 2LM) a présenté les 2 avenants suivants :

□ Avenant positif n° 1 de 21 090,00 € HT pour la fourniture et la mise en œuvre d'enrochements.

□ Avenant négatif n° 2 de – 27 959,30 € HT portant sur la suppression du plateau qui devait être créé.

Ces avenants portent donc le montant total du marché public à 175 588,70 € HT.

Le conseil valide l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 11 avril 2023.

### **Marché public de travaux portant sur la création et l'extension du réseau d'assainissement sur les secteurs de La Chaussée, Le Passage et La Plante à Glénac – Avenant n° 1**

Dans le cadre de ce marché public, l'entreprise TPC OUEST réalise les travaux de la tranche ferme ; tranche allant des lagunes de Glénac à Le Passage.

Lors des réunions de chantier, le cabinet SBEA, maître d'œuvre en matière d'assainissement collectif, a présenté l'avenant suivant :

- ENTREPRISE TPC OUEST : avenant positif n°1 de 6 600.00 € HT portant sur la réalisation d'un bicouche sur la RD 149.

Le conseil valide l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 11 avril 2023.

### **Lancement d'une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage portant sur la sécurisation des bâtiments communaux**

L'ensemble du patrimoine immobilier de la commune fait l'objet d'une attention particulière en matière de protection.

A cet effet, il est prévu que la commune se fasse accompagner par un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour retenir la solution la plus optimale, eu égard aux 90 bâtiments communaux référencés. Les réflexions porteront sur la sécurisation des bâtiments, par la vidéoprotection, l'installation de systèmes d'alarmes ainsi que par la mise en place d'un organigramme des clés.

Le conseil valide le lancement d'une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur la sécurisation des bâtiments communaux, conformément aux dispositions du Code de la commande publique.

### **Avis de principe sur la rétrocession à titre gratuit des parcelles cadastrées N° 061 AM 170, 171, 312, 313 et 314 sises la rue des Ajoncs d'Or à La Gacilly appartenant à ACTION LOGEMENT**

En date du 20 juin 2023, le service urbanisme a été contacté par ATREALIS RESIDENCES pour la cession, à titre gratuit, des parcelles cadastrées N° 061 AM 170, 171, 312, 313 et 314 sises la rue des Ajoncs d'Or à La Gacilly, et appartenant à ACTION LOGEMENT.

La Société ATREALIS RESIDENCES n'exerce plus aucune activité et est donc destinée, selon la volonté de son actionnaire, le Groupe Action Logement, à être liquidée prochainement.

Préalablement à cette dissolution, elle doit procéder à la cession de tous ses actifs, dont les délaissés et parties communes des anciens lotissements qu'elle a pu réaliser par le passé.

Le conseil valide ladite cession.

### **Cession de la parcelle cadastrée N° 061 AM 889 à Monsieur DESLANDES sise Graslia à La Gacilly**

En 2009, le Conseil municipal a pris une délibération portant sur la cession des terrains à Graslia, au prix de 7,50 € / m<sup>2</sup>, les frais de géomètre et de notaire étant à la charge des acquéreurs.

En avril 2023, le service urbanisme a été sollicité par l'office notarial de Maître LE FLOCH au sujet de la cession de la parcelle cadastrée N° 061 AM 853, d'une surface de 78 m<sup>2</sup>, au profit de M. DESLANDES Jean-François. Le numéro cadastral ayant été modifié entre 2009 et 2023, il convient d'acter une nouvelle fois cette cession.

Ainsi, M. DESLANDES Jean-François acquiert la parcelle cadastrée n°061 AM 889, anciennement n°061 AM 853 pour un prix net vendeur de 585,00 €.

Le conseil valide ladite cession.

### **Convention de servitude entre ENEDIS et la commune – Parcelle N° 061 AL 440 sise le domaine de la Glauzic à La Gacilly**

Le Conseil Municipal est informé qu'une convention de servitude a été signée entre ENEDIS et la Commune afin de permettre le passage d'une ligne électrique souterraine sur la parcelle communale cadastrée n°061 AL 440 sise « Le Domaine de La Glauzic » à La Gacilly.

La convention n'a pas été enregistrée par le service de la publicité foncière. Sur demande, et aux frais exclusifs d'ENEDIS, il convient donc d'établir un acte authentique pour régulariser administrativement et juridiquement la situation. Accord du conseil.

### **Cession de la parcelle cadastrée N° 038 ZH 342 à Monsieur CORDUAN sise impasse du clos de l'étang à La Chapelle-Gaceline**

En date du 15 juin 2023, le service urbanisme a été contacté par M. Gérard CORDUAN pour l'acquisition de la parcelle communale cadastrée 038 ZH 342 de 76 m<sup>2</sup> qui jouxte sa propriété.

Il s'avère que la parcelle ne relève pas des biens du domaine public communal. A cet effet, il a été décidé de céder la parcelle au prix de 1€/m<sup>2</sup> ; les frais d'acte et de bornage étant à la charge de l'acquéreur. Le conseil valide ladite cession pour un montant de 76 €.

### **Avis sur la demande de retrait de la commune de Saint-Gravé du Syndicat Mixte de l'Aménagement du Grand Site Naturel de la Basse Vallée de l'Oust**

La commune a été destinataire d'un courrier de la Mairie de Saint-Vincent-Sur-Oust relatif à la décision du comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement du Grand Site Naturel de la Basse Vallée de l'Oust d'accepter le retrait de la commune de Saint-Gravé.

Il est rappelé que ce syndicat est un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique formé le 17 Avril 2012 entre les communes de Glénac, Saint-Martin-Sur-Oust, Les Fougerêts, Saint-Gravé et la Communauté de Communes du Pays de Redon.

Cette instance a pour objet la mise en œuvre de la politique d'interprétation du patrimoine et d'aménagement dans le cadre du Grand Site Naturel de la Basse Vallée de l'Oust.

À plusieurs reprises, la commune de Saint-Gravé a sollicité son retrait au regard de l'absence de travaux à engager sur son territoire, étant précisé qu'il n'y a aucune conséquence pour le fonctionnement ultérieur de ce Syndicat.

Le conseil valide le retrait de la commune de Saint-Gravé de ce Syndicat.

### **Suppression régie Argent de Poche**

Chaque année, il est procédé à la mise en place de l'opération « Argent de Poche » qui consiste à proposer aux jeunes de 16 à 18 ans la réalisation de missions sur le territoire communal pendant les congés scolaires. En contrepartie, ces jeunes sont indemnisés en argent liquide. Le budget prévisionnel de cette action est de 1 500 € avec le recours à la régie d'avance afin d'en permettre le versement.

Il est proposé de modifier le versement des indemnités dorénavant réalisé uniquement par virement bancaire. Cette disposition nécessite la suppression de la régie d'avance pour le paiement de ces missions avec prise d'effet de cette orientation à la date de ce 11 juillet 2023.

Accord du conseil.

### **Règlement des cimetières**

Il est rappelé que, dans le cadre de la création de la commune nouvelle, aucune disposition d'uniformisation de la réglementation des cimetières sur les trois communes n'avait été engagée. Ces règlements avaient été réalisés pour la Gacilly le 24 Mai 2016, pour Glénac le 16 novembre 2015, et aucun règlement n'existait pour La Chapelle-Gaceline.

Il est donc proposé d'uniformiser la réglementation des 3 cimetières de notre territoire. Il devra faire l'objet d'un affichage sur le panneau d'entrée des trois mairies et sera publié sur le site internet de la commune.

CE POINT EST AJOUTÉ ET SERA REPRÉSENTÉ LORS D'UN PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

### **ADMR Subvention fonctionnement 2023**

L'Association d'Aide au Maintien à Domicile, créée en 1964, a pour objectif de prendre en charge la dépendance des personnes âgées du territoire. Elle porte un projet social fort au centre duquel se trouvent les bénéficiaires des services d'aides à domicile. Créée par ses habitants, l'association locale ADMR de La Vallée De l'Aff exerce son activité sur 3 communes : Carentoir, La Gacilly, Courmon. Historiquement, le poste de secrétariat de l'ADMR a été créé par la volonté des communes et est financé par ces dernières.

L'ADMR de La Vallée De l'Aff dispose de 29 emplois de proximité présents sur le terrain. Les salariés de l'association sont accompagnés dans la construction de leur parcours professionnel et le suivi des formations pour parfaire leur connaissance du métier d'aide à domicile. De plus, pour faire vivre l'association au quotidien, 11 bénévoles s'impliquent selon leurs souhaits et leurs compétences permettant une proximité avec les personnes aidées.

L'association locale ADMR de la Vallée de l'Aff, qui a une forte dimension humaine, aspire notamment à permettre aux habitants des communes de continuer à vivre à domicile dans les meilleures conditions possibles et ce, indépendamment de leur fragilité, de leur dépendance ou de leur handicap.

En parallèle, l'association ADMR de La Vallée De l'Aff s'implique dans les actions de partenariat sur le territoire local afin de faciliter la coordination entre les services.

En 2022 sur le territoire de La Gacilly, 12113 heures d'intervention ont été réalisées auprès de 103 personnes, soit 1000 heures de plus qu'en 2021.

Dans le cadre du renouvellement de la convention annuelle, l'ADMR sollicite les 3 communes concernées par le fonctionnement de l'association et il est demandé une subvention à hauteur de 2,50 € par

habitant soit, pour 4059 habitants, un montant de 10 147,50 € pour La Gacilly. Accord du conseil.

### **Mise à jour du tableau des effectifs**

- Un agent communal a été nommé rédacteur au 1er juillet 2023 : il est procédé à la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet, étant précisé que le poste de rédacteur était déjà dans le tableau des effectifs.

- Un agent communal a été nommé agent de maîtrise au 1er juillet 2023 : il est procédé à la suppression du poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet, étant précisé que le poste d'agent de maîtrise avait déjà été créé précédemment.

Accord du conseil.

## **CONSEIL MUNICIPAL** **Séance du 15 Septembre 2023**

### **Informations sur le futur cabinet dentaire à la Maison Pluridisciplinaire de Santé**

En 2020, la commune avait dû faire face au départ précipité de deux dentistes installés au sein de la Maison Pluridisciplinaire de Santé. Il est précisé qu'aucun état des lieux n'avait été effectué et que, compte-tenu des dégradations enregistrées, la commune avait obtenu de leur part une somme de 2133 € en 2021 à titre de dédommagements du matériel et mobilier enlevés.

Des contacts avaient été pris avec des dentistes en recherche de nouvelle localisation dont un d'origine roumaine qui envisageait de déménager du Jura et la commune lui avait fait parvenir début 2023 un dossier de présentation de La Gacilly ainsi qu'une approche des conditions d'installation ... Il avait finalement précisé demeurer dans l'Est de la France.

Dans la suite des réunions de quartiers de Mars 2023 au cours desquelles les habitants avaient insisté sur la nécessité de disposer d'une nouvelle offre de praticiens, médecins et dentistes, adaptée à l'évolution de notre population, la commune a engagé en avril dernier des démarches pro-actives pour remédier à cette désertification médicale, en procédant à des réunions avec les actuels professionnels de santé et en ayant recours aux services de la coordinatrice de l'association C.P.T.S. (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Pays de Redon, Madame Gauthier.

C'est par l'intermédiaire de cette personne que la commune a enregistré début Juin 2023 la recherche d'un couple de dentistes, originaires de Pézenas dans l'Hérault, qui souhaitaient s'installer le long de la façade atlantique.

Après l'envoi de documents de présentation, la commune a établi très rapidement un premier contact pour leur demander de venir découvrir notre territoire. En juin, il leur a été présenté les atouts touristiques et économiques de la commune puis établi les contacts avec les autres professionnels de santé ainsi qu'avec Monsieur Jean-Paul LEMBELEMBE, docteur à Malestroit et représentant de l'A.R.S. du Morbihan.

Et le 26 Juin Madame Salomé DALICHOUX et Monsieur Paolo GUIDA nous informaient qu'ils confirmaient leur intention de retenir la commune pour leur projet d'implantation. Agés chacun de 26 ans, ils se sont installés en Italie durant une année avant de revenir dans le sud de la France en Mars dernier.

Le cabinet dentaire de 80 m2 ne disposant plus d'aucun équipement, 3 fournisseurs régionaux de matériel dentaire ont été sollicités en juillet. La société SCHEIN, agence de Rennes, nous a transmis la meilleure proposition pour un coût d'acquisition de 149 714,07 € H.T. et une livraison-pose de ce matériel début novembre 2023. Cet investissement communal devra être complété par l'agencement de cet espace avec l'achat de petit mobilier (en cours d'évaluation).

Après l'établissement d'un business-plan par un expert-comptable de Redon, il est convenu que ces porteurs de projets contractent un prêt bancaire de 50 000 € en vue d'assurer le financement d'outillages et des consommables.

Il est essentiel que la commune cesse d'être classée comme une zone de désertification médicale et une réponse favorable à ce projet d'implantation est nécessaire pour retrouver un niveau de praticiens médicaux correspondant à l'attractivité de la commune.

En résumé, la commune investit dans le matériel pour soutenir leur implantation à La Gacilly ; le loyer sera gratuit pendant 6 mois, puis ensuite de 450€ par praticien. Il n'y a pas d'aide possible de la part de l'ARS compte tenu de la carte d'implantation en vigueur.

Le conseil n'est pas appelé à voter sur ce projet d'implantation.

### **Passation d'une convention relative à l'installation des bornes de recharges électriques dans le cadre de l'aménagement de l'écoquartier de l'Aff.**

Dans le cadre de l'aménagement de l'écoquartier de l'Aff, des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) vont être installées. Celles-ci seront situées à l'arrière du bâtiment communal La Fabrique.

A cet effet, une convention de 10 ans doit être signée entre la collectivité et le syndicat mixte Morbihan Energies. A la fin

de la durée initiale ferme, les Parties conviendront ensemble de la suite à donner (nouveau contrat ou démontage de Borne). Les modalités financières sont les suivantes :

**1/ Implantation** de la ou des Bornes  
Montant estimatif dépenses : 26 200 € HT ;  
Morbihan Energies sollicitera les subventions type Advenir ;  
Morbihan Energies participera de surcroît au financement sur la base d'un taux de 20% du coût de fourniture et d'installation ;  
Le reste à charge sera financé par le Partenaire et donnera lieu à une participation financière qu'il versera à Morbihan Energies.

=> Plan de financement prévisionnel sur la base du montant estimatif ci-dessus :

a/ Aide : subvention Advenir - 20960 : 80%  
b/ Prise en charge Morbihan Energies - 5240 € : 20%

c/ Participation du Partenaire : 0€ : 0%  
Montant de la participation financière à verser par le Partenaire à Morbihan Energies : 0 €

### **2/ Fonctionnement** de la ou des Bornes

En principe, une participation financière de fonctionnement est à verser par le Partenaire à Morbihan Energies pour cette nouvelle borne de recharge : 1 000 € par an et par Borne. Toutefois, en application de la délibération n°2022-38 du comité syndical de Morbihan Energies en date du 21 juin 2022 et dans l'attente de l'approbation du schéma directeur des IRVE porté par Morbihan Energies, Morbihan Energies ne sollicitera pas auprès du Partenaire le versement de cette participation financière de fonctionnement. Le conseil valide la signature de cette convention.

### **Convention de servitudes pour le passage d'une ligne électrique souterraine – Parcelle cadastrée n°061 AN 50 sise Rue du Menhir.**

Dans le cadre du projet d'enfouissement des réseaux électriques BT/EP et téléphonie, il convient de signer une convention de servitudes avec le syndicat mixte Morbihan Energies, pour le passage d'une ligne électrique souterraine avec le syndicat mixte Morbihan Energies. Cet enfouissement passera sous la parcelle communale cadastrée n°061 AN 50, sise rue du Menhir à La Gacilly.

Commentaire : terrain appartenant à l'AEP. Le conseil valide la signature de cette convention.

### **Convention avec Morbihan Energies pour l'effacement et la rénovation des réseaux électriques Rue de l'Ecole à La Chapelle-Gaceline**

Morbihan Energies a transmis une étude relative à la réalisation de futurs travaux

d'effacement de réseaux à prévoir pour la Rue de l'Ecole à La Chapelle-Gaceline. Montants en HT.

- Effacement des réseaux Electricité pour un montant de travaux estimé à 122400 € ; 42840 € (35%) à charge de la commune ; et contribution du SDEM de 79560 €.

- Effacement des réseaux télécom pour un montant de travaux estimé à 37600 €, entièrement à charge de la commune.

- Rénovation de l'éclairage public pour un montant de 46820 € ; 35115 € (75%) à charge de la commune et contribution du SDEM de 11705 €.

- Pour cette opération, le montant total des travaux engagés s'élève à 206820 € sur lequel la contribution de la commune est de 115555 €.

Accord du conseil.

### **Désaffectation, déclassement et cession des parcelles cadastrées n°038 ZE 006, ZE 285, ZE 287, ZE 288, ZE 272, ZE 293, ZE 294, ZE 298 et ZE 349 sises" Zone d'Activités des Boussards" à de l'Oust à Brocéliande Communauté.**

La communauté de communes démarrera bientôt les travaux d'extension du parc d'activités des Boussards à La Gacilly.

La commune de La Gacilly est propriétaire des parcelles d'emprise de cette opération. Par conséquent, il convient d'envisager la cession de ces surfaces au profit de la communauté de communes. Cette cession requiert tout d'abord l'Avis du Domaine. Il est proposé la cession des parcelles au prix de 2,76 €/m<sup>2</sup>.

Le montant de la cession est estimé, pour une surface de 25 920 m<sup>2</sup>, à 71 532 €.

Le conseil valide la cession des dites parcelles au prix indiqué au profit de la communauté de communes.

### **Marché public de services portant sur la mission de relevés topographiques et d'études géotechniques pour les bâtiments communaux La Fabrique et La Capitainerie.**

En juillet, il a été validé la passation d'une consultation simplifiée portant sur une mission de relevés topographiques et d'études géotechniques pour les bâtiments communaux La Fabrique et la Capitainerie. La Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 14 septembre 2023 a décidé de retenir la société GINGER pour la réalisation des études géotechniques pour un montant de 7 800 € HT. Accord du conseil.

Mais ajournement de la décision pour la mission des relevés topographiques considérant que ce point sera de nouveau à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 20 Octobre prochain

**Marché public de services portant sur le diagnostic sanitaire et énergétique avant travaux dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation de la salle de sport et des vestiaires de football de Glénac.**

En juillet, il a été validé le lancement d'une procédure de passation d'un marché public de services portant sur le diagnostic sanitaire et énergétique avant travaux ; la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 14 septembre 2023 a décidé de retenir la société ADX pour un montant de 7 270 € HT. Accord du conseil.

**Marché public de services portant sur la mission de relevés topographiques et d'études géotechniques dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation de la salle de sport et des vestiaires de football de Glénac.**

En juillet, il a été validé le lancement d'une procédure de passation d'un marché public de services portant sur la mission de relevés topographiques et d'études géotechniques ; le jugement des offres étant basé sur les capacités techniques et professionnelles de l'entreprise ainsi que sur la présentation d'un devis.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 14 septembre 2023 a décidé de retenir la société HAMEL pour les relevés topographiques pour un montant de 2200€ HT et GINGER pour les études géotechniques pour un montant de 1995€ HT. Accord du conseil.

**Marché public de travaux portant sur la réhabilitation d'un bâtiment communal en une bibliothèque et un logement - Avenants.**

Un avenant a été présenté par le maître d'œuvre LA FABRIK D'ARCHITECTURES, au maître d'ouvrage : Lot n°1 "DEMOLITION DESAMIANPAGE" – TNS DEPOLLUTION : avenant positif de 941 € HT pour démolition complémentaire de l'annexe.

Le montant du lot n°1 passe donc de 59722.01 € HT à 60663.43 € HT.

Le montant du marché public de travaux passe donc de 397487.75 € HT à 398429.17 € HT.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 14 septembre 2023 a validé ledit avenant. Accord du conseil.

**Modification du tableau des effectifs**

Pour le Remplacement de l'agent en charge de l'école et de la garderie : création d'un poste d'Adjoint d'animation Temps Non Complet à 27 h 15 à compter du 30/08/2023 & suppression du poste d'Agent de maîtrise Temps Complet au 01/09/2023.

Pour le Poste d'agent d'entretien des bâtiments et cantine : création d'un poste

d'Adjoint technique Temps Non Complet à 28 h 00 à compter du 01/09/2023.

Pour le Service Cadre de Vie-Espaces verts : suite à un départ en retraite, suppression du poste d'Agent de maîtrise détenu par l'agent à compter du 01/09/2023.

Accord du conseil.

**Recrutement de deux apprentis**

A l'identique des années précédentes, la commune poursuit le recrutement d'apprentis et ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants.

Il est proposé la création, pour une durée de deux années, de deux postes d'apprentis : Cadre de Vie-Espaces verts à compter du 11/09/2023 ; Service Communication à compter du 16/09/2023. Accord du conseil.

**Attribution de gratifications en faveur des stagiaires**

Chaque année, la commune enregistre des demandes d'étudiants à la recherche d'un stage pour connaître le fonctionnement d'une collectivité locale et pour favoriser leur insertion professionnelle.

Durant le mois de Juillet, la commune a accueilli Eloi Boussuge pour la réalisation d'un stage en communication. Sa mission a été de couvrir l'ensemble des événements (associatifs, culturels, sportifs, etc...) avec la production de publications sur les réseaux sociaux. Au regard de son travail, il est proposé de lui attribuer une indemnité de stage de 15% du plafond horaire (4,05€ /heure soit 567€).

A noter que le versement d'une gratification à un stagiaire est obligatoire quand la durée du stage est supérieure à deux mois. Pour tout stage inférieur ou égal à deux mois, il est nécessaire de prendre une délibération fixant le montant et les modalités de versement.

Accord du conseil.

**Points divers**

Macarons Pierre Morel : dépôt du permis de construire fin Septembre 2023. Démarrage des travaux en janvier-février 2024 pour ouverture en 2025.

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 20 Octobre 2023**

**Avis sur la souscription d'un emprunt sur le budget principal**

Lors de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire en Février 2023, il avait été évoqué le recours à l'emprunt en vue d'assurer le financement du Plan Pluri-annuel d'Investissements qui était fixé sur les années 2023 et 2024 à un montant de 17 millions d'€. Il avait été précisé

l'hypothèse d'un emprunt à hauteur de 4 millions d'€ remboursable sur 20 années.

Il est rappelé que les attributions des appels d'offres pour les travaux de l'écoquartier de l'Aff et de la Passe à Poissons s'élèvent respectivement à 3,1 M€ HT et 1,2 M€ HT soit un total de dépenses pour la réalisation de ces opérations entre 2023 et 2024 de 4,3 M€ HT.

Pour en assurer le financement, la commune a consulté 6 établissements bancaires suivant les modalités suivantes :

- Taux fixe de préférence, avec proposition de taux variable
- Durée du prêt : 20 années
- Disposer d'un droit de tirage à solliciter en fonction de l'échelonnement des engagements financiers

Après analyse des réponses obtenues suite à la consultation, Il est proposé de retenir l'offre du Crédit Mutuel (proposition taux fixe 3,82% ; par tranches de 200000 €). Accord du conseil.

**Point sur les marchés de services pour les missions de relevés topographiques et études géotechniques pour les bâtiments Capitainerie et La Fabrique**

Lors du conseil du 15 Septembre 2023, dans le cadre des marchés publics de services pour les bâtiments communaux de La Fabrique et la Capitainerie, il avait été retenu le choix des entreprises pour les missions de contrôle technique et de coordination SPS ainsi que pour les relevés topographiques et les études géotechniques.

Or, il s'avère que les cabinets d'études en charge de ces deux projets ( Atelier LOYER pour La Fabrique et PNR Architectes pour la Capitainerie) n'avaient pas été consultés préalablement à la commission d'appel d'offres.

Après sollicitation, ces deux cabinets d'études nous ont transmis leurs réponses qui s'avèrent différentes des choix retenus en CAO et donc des décisions du conseil municipal précédent.

La Commission d'appel d'offres réunie le 11 Octobre dernier a donc validé les nouveaux choix :

- Au titre du marché public de services portant sur la mission de contrôle technique et de coordination SPS pour la Capitainerie et La Fabrique : il est proposé de retenir, à la place de l'entreprise DEKRA, la société ALPES CONTROLE pour un montant de 9 355 € H.T.

- Au titre du marché public de services portant sur la mission de relevés topographiques pour la Fabrique : il est proposé de retenir, à la place d'EGUIMOS, la société ECR Environnement pour un montant de 4 150 € H.T. pour la réalisation de relevés topographiques.

- Au titre du marché public de services portant sur les études géotechniques :

il est proposé de maintenir pour La Fabrique et la Capitainerie la décision d'attribuer la mission à la société GINGER pour un montant de 7 800 € H.T.  
Le conseil valide ces choix.

### Marché Public de travaux sur réhabilitation de la Maison Bleue- Avenant

Le maître d'œuvre, la société La Fabrik d'Architectures, a présenté l'avenant N°1 pour le lot N° 12-Peinture. Cet avenant est d'un montant H.T. de 1 362,01 €.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 11 Octobre a validé cet avenant. Et le conseil donne son accord et approuve le nouveau montant du marché qui passe de 424 151,62 € H.T. à 425 513,63 € H.T.



### Marché de travaux d'assainissement à La Moraie- Avenant

Le maître d'œuvre, société SBEA, a présenté l'avenant N°1 pour la réalisation par l'entreprise EUROVIA de travaux dits de purge de voirie. Cet avenant est d'un montant H.T. de 3630 €.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 11 Octobre a validé cet avenant et approuvé le nouveau montant du marché qui passe de 649912,40 € H.T. à 653542,40 € H.T.

Accord du conseil.

### Marché de travaux pour le Pumptrack- Avenant

Il est rappelé que Monsieur LE CANN, de la société BMX EXPERIENCE, a été le maître d'œuvre pour la préparation et le suivi du chantier du pumptrack.

Par délibération du 17 Février 2023, il avait été émis un avis favorable pour l'attribution en faveur de ce prestataire du lot N°1 d'un montant de 12000 € H.T.

Monsieur Le Cann a présenté un avenant N° 1 d'un montant total de 1191,20 € H.T. réparti ainsi : pour le suivi de l'aménagement : Assistance aux Opérations de Réception pour 630 € ; pour sa venue à l'inauguration : 561,20 €.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le

11 Octobre a validé cet avenant et approuvé le nouveau montant du marché qui passe de 120044,40 € H.T. à 121235,60 € H.T.

Accord du conseil.

### Demande de subvention pour la réalisation de cours de padel, tennis, basket, site de la Croix des Archers

Sur ces dernières années, la commune a procédé à la réalisation de projets sportifs (trois city-parks en 2022 et le pumptrack en 2023) qui permettent aux jeunes, aux scolaires et aux familles de bénéficier de nouveaux espaces pour la pratique de différents sports.

Il est rappelé que la commune a obtenu en Janvier 2023 le Label « Terre de Jeux 2024 » qui, dans le cadre de dépôts de dossiers de demandes de subventions, peuvent faire améliorer le taux de subventionnement pour des aides octroyées par l'Etat.

A ce titre, il est proposé de déposer le dossier de création, sur le site de la Croix des Archers, de cours de padel, tennis et basket.

— Site envisagé : Padel  
— Site envisagé : BASKET  
— Site envisagé : TENNIS  
— Site envisagé : Répartition de répartition pour créer des installations à la jeunesse



Le plan ci-dessus présente la répartition envisagée pour la création de ces trois terrains.

Une première estimation financière avait été réalisée en Septembre 2022 pour un montant total de 112 000 € H.T. réparti ainsi : Cours de Padel : 62 500 € H.T. ; Cours de tennis : 21 100 € H.T. ; Cours de Basket : 28 400 € H.T.

Ces chiffrages doivent être réactualisés et il est demandé d'émettre un avis sur le dépôt de demandes de subventions auprès du Département du Morbihan, de la Région Bretagne et de l'Etat par l'intermédiaire de l'Agence Nationale du Sport.

Accord du conseil.

### Marché Public de travaux portant sur la réhabilitation d'un bâtiment communal en une bibliothèque et un logement- Avenants

Le maître d'œuvre, La Fabrik d'Architectures, a présenté 4 avenants d'un montant total H.T. de 13 928,25 € réparti entre :

- Lot N° 3 « Gros Œuvre » : Entreprise LE CHENE CONSTRUCTIONS avec la réalisation de travaux de VRD pour 7272,02 €

- Lot N° 6 « Métallerie-Serrurerie » : Entreprise METALLERIE FRANCOIS avec la pose d'un volet pour 2250 €

- Lot N° 8 « Menuiseries Intérieures » : Entreprise DANILO avec la mise en place de boiseries pour 2267,50 €

- Lot N° 3 « Electricité » : Entreprise GERGAUD avec la valorisation des éclairages du projet pour 2138,73 €

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 11 Octobre a validé ces 4 avenants et approuvé le nouveau montant du marché qui passe de 434918,25 € H.T. à 448846,50 € H.T.

Accord du conseil.



### Bois et Forêts- Désignation par l'O.N.F. des coupes de bois pour l'année 2024

Comme chaque année, l'Office National des Forêts a informé la commune des propositions d'inscription des coupes de bois prévues au programme de l'année 2024. Et la commune bénéficie d'une recette évaluée entre 15000 à 20000 € par an.

Pour 2024 l'ONF prévoit ces coupes de bois sur les parcelles 11, 12 et 13 dans la forêt communale de Saint-Jugon : 13 ha de pins maritimes pour environ 280 m3.

Le conseil émet un avis favorable.

### **Avis sur le renouvellement de la convention avec le service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion du Morbihan**

Depuis de nombreuses années, la commune collabore avec le Centre de Gestion du Morbihan pour la médecine professionnelle et préventive en faveur des agents communaux. Cette instance propose la reconduction de ladite convention pour une nouvelle période de 3 ans, à partir du 1er janvier 2024 jusqu'au 31/12/2026. Accord du conseil.

### **Avis sur l'adhésion à la convention de participation en matière de risque prévoyance**

Un contrat de prévoyance permet d'assurer le maintien de salaire pour tous les agents en cas de perte de traitement en maladie ordinaire, longue maladie ou longue durée.

L'année dernière, le Centre de Gestion du Morbihan (CdGM) avait été mandaté pour une consultation visant à souscrire un contrat collectif de prévoyance à adhésion facultative, dans le but de remplacer l'actuelle mutuelle « Intériale » en cas de nécessité.

Pour 2023, la cotisation Intériale a augmenté de 10%, passant de 1,36 % à 1,49 % et, pour 2024, elle va subir une nouvelle augmentation de 30 %, portant désormais le taux à 1,94 %.

Le contrat collectif du CdGM est proposé par Collecteam au taux de 1,55 %.

Le conseil donne son accord pour l'adhésion, dès le 01 Janvier 2024, à ce contrat collectif proposé par le Centre de Gestion 56.

### **Demande de subvention pour la réalisation d'un terrain synthétique sur le site de la Croix des Archers**

Comme pour le bordereau précédent, il est proposé de pouvoir, dès à présent, déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport qui, dans le cadre des JO 2024, pourrait étudier le projet de construction, sur le site des Archers, d'un terrain synthétique.

En complément des installations sportives existantes sur le territoire, cette opération viserait à la création d'un plateau multisports avec une piste d'athlétisme sur le terrain en terre, non utilisé.

Des établissements scolaires et des associations sportives évoquent régulièrement le manque d'un tel équipement sur notre territoire. Les écoles maternelles et primaires, le Collège souhaiteraient pouvoir recourir à ce type de terrain pour y réaliser de multiples sports en extérieur. Le club sportif « Les Coureurs de l'Aff » pourrait envisager d'y réaliser des séances d'entraînements. Enfin, pour

l'U.S.G. Section Football, il s'agirait d'intensifier l'attractivité de ce club, notamment au profit du groupement des écoles de football, qui concerne les 6-12 ans et 13-18 ans, soit environ 150 jeunes.

Il est aussi envisageable de pouvoir conventionner avec d'autres associations sportives locales.

Le coût prévisionnel de cette nouvelle structure est évalué à 700 000/800 000 €.

Le conseil donne son accord pour constituer un dossier de présentation de cet équipement et permettre à la commune de solliciter les partenaires institutionnels pour l'étude du financement.

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 1er décembre 2023

#### **Lancement du marché public de travaux pour la démolition partielle du bâtiment « La Fabrique »**

La commune avait délibéré, par décision du conseil du 21 Avril 2023, pour l'attribution du marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) portant sur le devenir du bâtiment communal « La Fabrique » au cabinet ATELIER LOYER ARCHITECTES de BRUZ pour un montant de 54 970 € HT.

La commune a également procédé à une consultation pour une mission de relevés topographiques intérieurs et extérieurs pour un montant de 4 980 € HT. Cette mission vient d'être achevée permettant à l'AMO de déposer dans quelques jours le permis de démolir pour la partie correspondante au local occupé par la Brasserie ROY d'une surface de 157 m<sup>2</sup>.

L'instruction de ce permis de démolir étant au maximum d'une durée de 2 mois, le cabinet ATELIER LOYER ARCHITECTES peut, dès à présent, œuvrer à la rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises en vue du lancement prochain d'une consultation.

Le conseil délibère favorablement pour le lancement du marché public de travaux portant sur cette démolition partielle de ce bâtiment communal.

#### **Versement d'une indemnité d'éviction au profit de la Société « La Brasserie de Lulu/Brasserie ROY »**

La Brasserie de Lulu, SARL ayant son siège social Rue de l'Aff à « La Fabrique », a pour activité la vente de bières artisanales fabriquées par la Brasserie ROY. Sa gérante est Mme Sophie ROY.

Compte-tenu de la perspective de la démolition évoquée dans le bordereau précédent, la commune a évoqué à Madame ROY, depuis plus d'un an, l'obligation de devoir procéder au déménagement de son actuelle activité.

Pour cette entreprise, implantée en 2017

dans ce bâtiment communal, la commune l'a accompagnée dans une démarche de recherche d'une nouvelle localisation avec la présentation de différentes propositions et visites de lieux.

Dernièrement, Mme ROY a porté son choix sur un local privé situé en centre-ville de La Gacilly qui répond parfaitement à sa recherche de bénéficier d'une vitrine commerciale pour la poursuite de son activité.

Liée à cette décision, la commune lui a proposé le versement d'une indemnité d'éviction, c'est-à-dire une compensation financière versée aux locataires quittant l'actuel local communal.

Cette proposition résulte de deux facteurs cumulatifs :

- La commune oblige ce locataire à se délocaliser compte-tenu du caractère d'utilité publique liée à la requalification de l'écoquartier des rives de l'Aff ;

- Ce locataire a déjà anticipé cette perspective de transfert par la préparation de l'enlèvement par ses soins des cuves existantes en vue de leur destruction .

Il est rappelé que la commune a signé un bail commercial avec la SARL BRASSERIE ROY pour la location de l'atelier N°6 à La Fabrique le 1er Juillet 2017 pour se terminer le 30 Juin 2026. Le montant mensuel du loyer est de 404,46 €.

Compte-tenu de la décision de ce locataire de déménager début 2024, il a été proposé l'attribution d'une indemnité d'éviction pour un montant de 8 000 €.

Accord du conseil.

#### **Complément à la délibération du 20 Octobre pour l'adhésion à la convention de participation Prévoyance du Centre de Gestion du Morbihan**

Lors du précédent conseil municipal, il avait été décidé d'émettre un avis favorable pour l'adhésion à la convention de participation en matière de risque prévoyance.

Il s'avère que, après informations complémentaires, cette adhésion nécessite la participation de l'employeur aux cotisations des agents, soit un montant de 1 680 € à appliquer à compter du 01 Janvier 2024.

Le conseil donne un avis favorable sur ce complément d'information.

#### **Avis sur le règlement des cimetières**

Lors du conseil municipal du 11 Juillet 2023, la lecture du nouveau Règlement des Cimetières avait fait l'objet d'un report.

Il est proposé, dans cette nouvelle version, d'ajouter au niveau de l'article 8 la possibilité, sur autorisation de la mairie, la possibilité pour les véhicules pour personnes à mobilité réduites et les véhicules d'urgences d'accéder à l'intérieur des cimetières.

Accord du conseil.

### **Lancement d'une consultation d'architectes pour la programmation des travaux du Gymnase de La Gacilly**

La perspective du lancement d'une consultation d'architectes pour la programmation des travaux du Gymnase de La Gacilly répond aux besoins de disposer d'une estimation financière pour l'achèvement final de cette opération.

En effet, en 2018 et 2019, deux tranches de travaux ont été engagées, l'une pour une réhabilitation et la seconde pour une opération d'extension/restructuration de cet équipement sportif.

Compte-tenu du dépôt dans les semaines à venir de dossiers de demandes de subventions pour l'année 2024, il est proposé de lancer cette présente consultation. Accord du conseil.

### **Travaux portant sur la réhabilitation d'un bâtiment communal en une bibliothèque et un logement communal à Glénac- Modification de l'avenant N°1 pour le Lot N° 13 « Electricité »**

Au dernier conseil municipal, vous aviez émis un avis favorable à la présentation de 4 avenants liés à ces travaux.

Depuis, nous avons enregistré une modification de l'avenant portant sur le lot N° 13 Electricité avec l'Entreprise GERGAUD concernant d'une part la valorisation des éclairages du projet et d'autre part la suppression de radiateurs à inertie soit un montant total de 1170.92 € HT – il est précisé que cet avenant annule et remplace celui validé au Conseil Municipal du 20 octobre 2023.

La Commission d'appel d'offres réunie le 30 novembre 2023 a émis un avis favorable et le conseil donne son accord à cet avenant.

### **Marché de travaux d'assainissement pour la Moraie : Avenant N°2**

Par délibération en date du 2 Décembre 2022, il a été attribué à l'entreprise EUROVIA le marché public pour les travaux d'assainissement à La Moraie pour un montant de 649 912,40 € HT.

Il s'agit ici d'un avenant relatif à la réalisation de linéaire supplémentaire pour un montant de 4 643.40 € HT.

Accord du conseil.

### **Convention avec Morbihan Energies pour l'enfouissement du réseau électrique l'effacement du réseau télécom et de la rénovation de l'éclairage public Rue du Menhir**

Morbihan Energies a transmis une étude relative aux réseaux électriques, télécom et éclairage public pour la Rue du Menhir. Il est demandé les participations communales en fonction des travaux suivants :

- Enfouissement du Réseau électrique

pour un montant de 28 600 € HT : contribution de la commune à hauteur de 10 010 € & celle de Morbihan Energies est de 18 590 €, soit 65% du montant total ;

- Rénovation de l'éclairage public pour un montant de 14 320 € HT : contribution de la commune de la commune à hauteur de 10 024 € & celle de Morbihan Energies est de 4 296 €, soit 30% du montant total ;

- Réseau Télécom pour un montant de 11 500 € : pris en charge en totalité par la commune.

Ainsi, le montant de cette opération s'élève à 54 420 € avec contribution communale de 31 534 €. Accord du conseil.

### **Programme pour l'éclairage public en vue de la rénovation de 25 luminaires**

Dans le cadre des actions en matière de développement durable, la commune met en œuvre, depuis 2022, des actions pour une consommation responsable de l'électricité en matière d'éclairage public.

Morbihan Energies a transmis une étude relative au changement de 25 luminaires énergivores localisés sur l'ensemble du territoire : à La Gacilly, rue de la Motte et rue des Magnolias, à Glénac au port, et à La Chapelle en divers endroits.

Coût total HT d'un montant de 30 400 € HT, avec participations à parts égales (15200 €) de la commune et de Morbihan Energies. Accord du conseil.

### **Convention de partenariat pour le pilotage de l'éclairage public en cas d'alerte Ecowatt**

La volonté de disposer d'une consommation responsable de l'électricité en matière d'éclairage public constitue l'un des objectifs de la commune pour tendre vers la sobriété énergétique.

A ce titre, Morbihan Energies a présenté un nouveau dispositif «écogeste» en matière d'éclairage public en se basant sur l'outil Ecowatt.

Ce contrat permet à Morbihan Energies de pouvoir éteindre ou abaisser l'éclairage public, au nom et pour le compte de la commune, exclusivement pendant la durée d'une alerte rouge Ecowatt avec par exemple la survenue d'un épisode de très forte tension sur le système électrique.

Le conseil approuve ce partenariat avec Morbihan Energies. Et les échanges se poursuivent sur l'intérêt de diminuer l'amplitude horaire de l'éclairage des 3 bourgs.

### **Travaux d'éclairage public en 2022: Réalisation d'un programme de changement de luminaires**

Le conseil municipal du 16 Mars 2022 avait voté pour la réalisation d'un programme de changement de luminaires. Et Morbihan Energies avait présenté une étude complète sur l'ensemble du territoire pour

le changement des luminaires implantés sur poteau béton. Pour cette opération, il avait été décidé la suppression de 57 luminaires hors des agglomérations.

Appelé à se repositionner sur ce sujet des luminaires supprimés, le conseil municipal du 1er décembre 2023 valide à nouveau son choix de suppression des luminaires dans les villages non liés aux bourgs.

### **Contrat de délégation de service public pour la cantine municipale - Avenant**

Dans le cadre de la gestion du service de la cantine municipale, cette compétence est confiée, par délégation de service public, à l'association de gestion du restaurant scolaire. Cette D.S.P. devait s'achever au 31 Juillet 2023.

En décembre 2022, la commune a sollicité les services de l'Etat en vue d'obtenir un délai de deux années, soit jusqu'au 31 Juillet 2025. Cette demande a été justifiée au regard du lancement de la réflexion globale portant sur le devenir des capacités immobilières de l'actuelle cantine.

Le 11 Avril, La Préfecture du Morbihan a accordé ce délai supplémentaire et il est dorénavant nécessaire de signer un avenant pour la prolongation de cette D.S.P. jusqu'au 31 Juillet 2025.

Accord du conseil.

### **Proposition de la composition de la conférence régionale de gouvernance liée à la politique de réduction de l'artificialisation des sols**

Par courrier en date du 12 Octobre dernier, Monsieur Le Président du Conseil Régional fait part que, dans le cadre de l'article 2 de la loi du 20 Juillet 2023, il est institué la Conférence Régionale de Gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols. Il est précisé que cette instance relève un caractère stratégique en Bretagne, dans le cadre du SRADDET (Schéma régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires), aujourd'hui en cours de modification, en matière de sobriété foncière. Cette Conférence sera également consultée pour la qualification de projets d'envergure régionale.

Dans cette perspective, l'article L 1111-9-2 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que la composition et le nombre de membres sont déterminés par une délibération du Conseil régional prise sur avis conforme de la majorité des E.P.C.I. et des communes n'ayant pas transféré la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme.

Le conseil émet un avis favorable à la proposition de composition de la conférence régionale de gouvernance de politique de réduction de l'artificialisation des sols.

**Avenant à la consultation pour l'inspection des réseaux Eaux Pluviales et Assainissement Centre-Ville**

Par délibération du 14 Octobre 2022, il avait été émis un avis favorable à l'attribution du marché public de maîtrise d'œuvre portant sur l'aménagement des espaces publics du centre-ville.

L'agence AGAP Urbanisme et Paysage de SENE avait engagé les premières étapes de cette étude mais, compte-tenu des priorités définies en matière d'investissements sur les années à venir, il est préférable d'ajourner les interventions de ce cabinet.

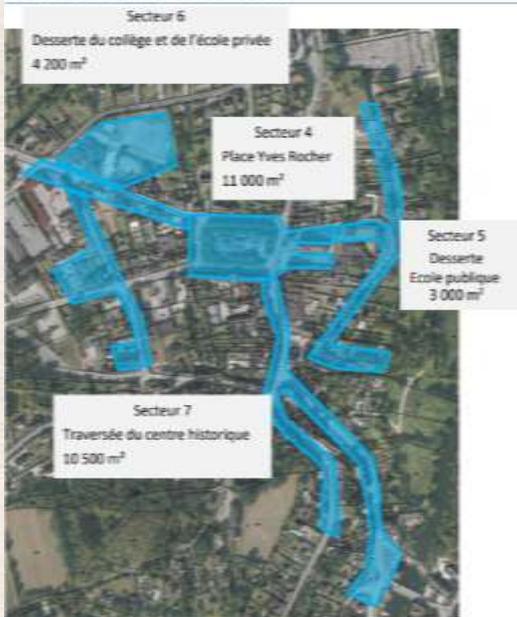
Toutefois, cette étude d'aménagement des espaces publics nécessite de devoir réaliser les inspections Caméra des réseaux Eaux Pluviales et Assainissement, missions qui ont déjà été engagées par la société RST ASSAINISSEMENT.

Il est rappelé ci-après la mission de base qui représente le centre-ville et une mission complémentaire en périphérie du centre.

La Commission d'Appel d'Offres du 30 Novembre a émis un avis favorable pour un avenant d'un montant de 5 320 € HT.

Accord du conseil.

**1. SECTEUR CENTRE – Mission de base**



**SECTEUR EN PERIPHERIE Mission complémentaire**



**Adhésion à l'observatoire départemental de l'assainissement du Morbihan pour les années 2024 à 2026**

Lors du conseil municipal en date du 15 Janvier 2021, il avait été émis un avis favorable à l'adhésion de la commune à l'observatoire départemental de l'assainissement du Morbihan. La convention conclue à titre gratuit était d'une durée de 3 années, du 1er janvier 2021 au 31 Décembre 2023.

Le conseil donne son accord sur l'adhésion à cet observatoire pour les années 2024 à 2026.

**Proposition de modification de l'emplacement des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération dans le cadre des travaux de l'écoquartier de l'Aff**

La création de la voie de raccordement entre la rue de l'Aff et la route de Glénac (C2) avec l'aménagement de l'intersection avec la Rue Hollersbach vont nécessiter le repositionnement des panneaux d'entrée et de sortie de l'agglomération de La Gacilly au regard de cette nouvelle intersection.



En fonction de l'achèvement de cette première tranche, il sera procédé à la rédaction d'un nouvel arrêté évoquant les nouvelles entrée-sortie de La Gacilly.

**Avis sur les demandes d'ouvertures dominicales des commerces en 2024**

L'enseigne LIDL a effectué une demande de dérogation municipale pour l'ouverture de son magasin les dimanches 1er, 8, 15, 22 et 29 décembre 2024.

L'article L.3132-26 du Code du travail, tel que modifié par la loi "Macron", confère au maire le pouvoir de supprimer le repos dominical des salariés dans la limite maximale de douze dimanches par année civile à partir de 2016 et ce, au bénéfice de chaque catégorie de commerce de détail. La loi "Macron" a introduit l'obligation pour le maire d'arrêter la liste des dimanches avant le 31 décembre pour l'année suivante. La dérogation municipale ne peut être accordée qu'à des établissements commerciaux où des marchandises sont vendues au détail au public. Sont donc exclus tous les établissements qui n'exercent pas à titre principal un

commerce de détail.

Ainsi, en aucun cas la dérogation du maire ne peut viser des grossistes ni des prestataires de service (comme les salons de coiffure, instituts de beauté, blanchisseries, tailleurs, cordonniers, ateliers de couture, etc.) ni non plus des membres de professions libérales.

Depuis l'intervention de la loi du 6 août 2015, seuls les 5 premiers dimanches demeurent "à la main" du maire après avoir consulté le Conseil municipal.

Accord du conseil.

**Points divers**

Demande de subvention exceptionnelle par le club de handball, liée à la possible organisation de l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne le 1er juin.

Echanges : problème du lieu car La Gacillienne occupe le parking d'Artemisia le dimanche avec montage des chapiteaux en amont ; question de la participation de la Mairie de Carentou puisque le club est issu de la fusion entre les 2 anciens clubs.

\*\*

Info à propos de l'ouverture du cabinet dentaire : plus de 800 appels ont été reçus en mairie depuis l'info de l'arrivée des dentistes ; le conseil exprime sa reconnaissance aux personnes de l'accueil de la mairie de La Gacilly qui ont dû gérer ce surplus d'appels et tempérer les attentes.

**URGENCES QUI APPELER ?**

<b>15</b> Urgences médicales (ou Samu)	<b>17</b> Police ou gendarmerie	<b>18</b> Pompiers
<b>112</b> N° européen Accès Samu Police Pompiers	<b>114</b> Personnes sourdes ou malentendantes	<b>115</b> Urgences sociales ou Samu social
<b>116 000</b> Enfants disparus	<b>119</b> Enfance maltraitée	<b>191</b> Sauvetage dans les airs
<b>196</b> Sauvetage en mer	<b>Numéros pour Urgences</b>	<b>197</b> Attentat ALERTE Enlèvement

La bibliothèque municipale de Glénac va prochainement prendre ses nouveaux quartiers, l'emplacement actuel à l'étage du bâtiment jouxtant la mairie ne répondant plus aux normes PMR (personnes à mobilité réduite). Le conseil municipal a décidé de la déplacer dans la rue de l'église en réhabilitant l'ancienne boulangerie Cancouët.

La décision de recréer cette bibliothèque s'explique par plusieurs réalités : elle est très active avec plus de 2500 livres échangés chaque année et elle pratique une collaboration sans faille avec l'école Ste Thérèse ; d'autre part, son fonctionnement est assuré depuis toujours par des bénévoles, particulièrement Raymonde Touguay et Anne Guillouche pour l'espace bibliothèque, et aussi Andrée Forêt et Marie-Thérèse Boudard pour les liens avec l'école (accueil des écoliers, déplacement à l'école pour lectures, expositions, etc...). Et enfin, le local réhabilité appartenait à la commune depuis 2014.

La bibliothèque est ouverte au public tous les mercredis après-midi (15h30 à 18h30) et samedis matin (10h30 à 11h30). Les tarifs des abonnements proposés sont très accessibles. Et des animations et expositions régulières garantissent aussi la légitimité de cette restauration.

Au-delà de garantir un accès culturel de proximité à la population, c'est aussi le patrimoine bâti glénacois qui est préservé en redonnant un nouvel aspect à cette rue.

Un appartement T3 pour la location a été créé à l'étage.

Il apportera une petite bulle d'oxygène dans un contexte où le logement est parfois très compliqué sur notre territoire.



Vue façade côté sud



Vue intérieure de la bibliothèque avant aménagement



Vues intérieures du logement



Vue façade côté nord : bâtiment communal remis à neuf avec bibliothèque au rez-de-chaussée et logement à l'étage

## ENFIN L'ACTION

Philippe NOGET  
Maire délégué de La Gacilly



## L'ÉCO-QUARTIER DE L'AFF

Après des années d'études, de concertation avec les services de l'état, les travaux du quartier de l'Aff ont débuté au mois d'octobre 2023.

Avec les multiples finalités de ce projet, les travaux sont vraiment structurants pour la commune.

C'est d'abord un **projet économique** qui permettra le développement de la commune en favorisant l'accueil sur La Gacilly grâce à un vaste parking végétalisé, grâce à la création d'un tiers lieu et à l'implantation de nouveaux commerces.

C'est un projet qui va permettre de **sécuriser les déplacements** au sein du centre-ville en donnant la priorité aux piétons et aux vélos.

C'est un **projet d'embellissement** qui renforcera notre attractivité touristique.



Et enfin, c'est un projet **écologique** qui redonne toute sa place au végétal en désimperméabilisant les zones de stationnements, en assurant une réelle gestion des eaux pluviales et en renaturant de vastes emprises aujourd'hui bitumées.

A terme, grâce à la revitalisation de cette ancienne zone industrielle, ce quartier deviendra une zone de vie intense intégrant loisirs, commerces et habitations.

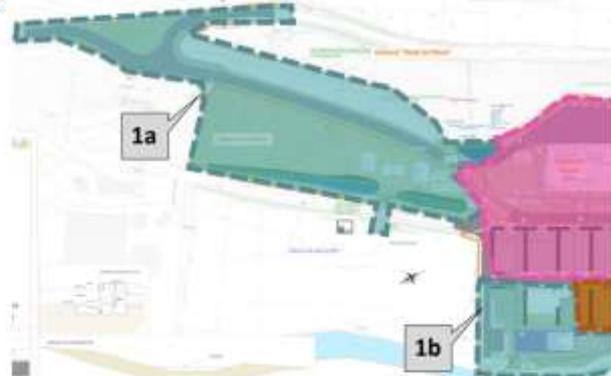
Bien évidemment cette transformation va s'étaler dans le temps : débutés en octobre 2023, les gros

travaux d'infrastructure s'achèveront en 2025.

Nous avons souhaité les diviser en quatre phases afin d'en diminuer l'impact sur la population et les usagers actuels du quartier.

### Phase 1

- Octobre à décembre 2023
- Terrassement future route de Glénac



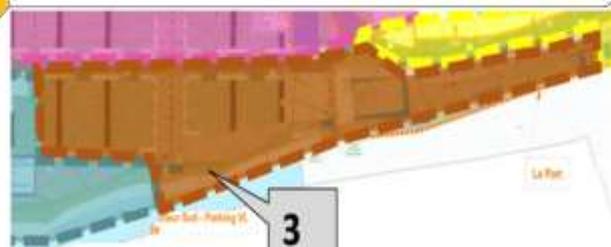
### Phase 2

- Janvier à Mars 2024
- Place de la Ferronnerie et ses abords



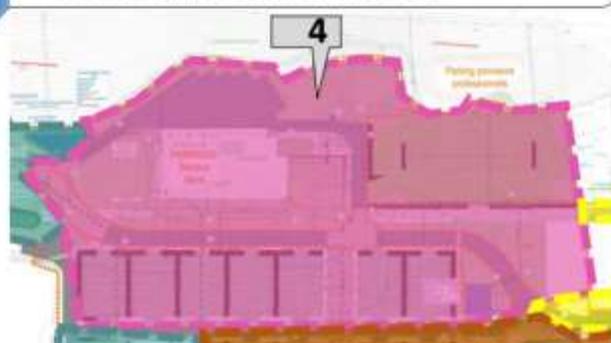
### Phase 3

- Février à juin 2024
- Parking de la Fabrique



### Phase 4

- Septembre 2024 à février 2025
- La Fabrique et ses alentours



Les travaux d'infrastructure seront suivis par la transformation du bâtiment de la "Fabrique" en 2025 et par la construction de petits collectifs avec des commerces dans le prolongement de la rue des Marbriers à partir de 2026-2027.

Mais, dès maintenant, ces travaux permettront de générer de nouveaux modes de déplacements dans la ville avec l'instauration d'un sens unique rue du Relais Postal et rue Hollersbach, ce qui permettra de sécuriser les déplacements piétons et de créer de nouvelles voies cyclables.



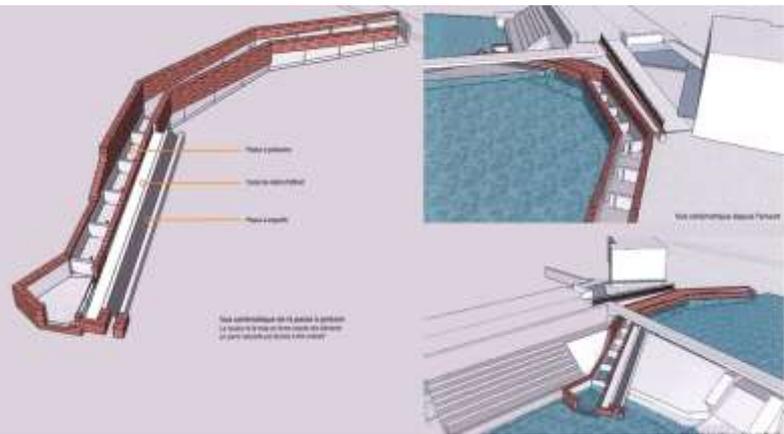
Ces travaux permettront également d'entamer la rénovation du centre-ville pour faire de La Gacilly une ville plus verte dans laquelle on privilégie les déplacements doux.



LA PASSE A POISSONS



En parallèle de ces grands travaux, nous réaliserons en 2024 une passe à poissons afin d'assurer la continuité écologique de l'Aff. Ces travaux débuteront en avril et s'achèveront en fin 2024.



Ils vont impacter notre saison 2024 car le chantier occupera la totalité de la place de la Ferronnerie et nécessite la dépose de la passerelle piétonne. Mais à terme il représente une véritable opportunité pour la ville en renforçant son positionnement en faveur de la nature et de la biodiversité.

La passe à poissons sera aussi une curiosité intégrée dans son milieu qui permettra aux visiteurs d'observer les poissons et constituera une nouvelle attraction pour les touristes qui viennent nombreux découvrir La Gacilly et son festival.

Le conseil municipal des jeunes a été renouvelé le 13 octobre dernier pour 2 ans en mairie.

14 jeunes de la commune ont déposé leur candidature et ont été élus : une vraie élection où tous les jeunes, âgés de 9 à 16 ans et habitant la commune, ont pu venir voter pour leurs futurs représentants.



**NOUVEAUTÉ SUR INSTAGRAM**

De nombreux changements ont vu le jour sur notre compte Instagram

1

**AVANT**

**LES CHANGEMENTS**

2 Notre bio Instagram

3 abonne-toi pour ne rien manquer

**APRÈS**

4 L'aspect visuel, avec notamment du contenu sur le CMJ de la Gacilly

- Lison SALOUX, 9 ans, Glénac, École Sainte Thérèse
- Aaron ZAUDE, 9 ans, Glénac, École Sainte Thérèse
- Aëlia OUTIN, 9 ans, La Chapelle G<sup>ine</sup>, RPI La Chapelle-Quelneuc
- Maëline VIGNARD, 10 ans, Glénac, École Sainte Thérèse
- Ethan LECORDIER, 11 ans, La Chapelle G<sup>ine</sup>, Collège Sainte Anne
- Zoé ROUXEL, 11 ans, La Chapelle G<sup>ine</sup>, Collège Sainte Anne
- Youenn LAINÉ, 11 ans, Glénac, Collège Sainte Anne
- Ewan GORIN, 12 ans, La Chapelle G<sup>ine</sup>, Collège Sainte Anne
- Axel CHOUPEAUX, 12 ans, Glénac, Collège Sainte Anne
- Maxime BUCHET, 12 ans, La Gacilly, Collège Sainte Anne
- Gabin HERVÉ, 13 ans, La Gacilly, Collège Sainte Anne
- Mayeul LAINÉ, 13 ans, Glénac, Collège Sainte Anne
- Léo DANET, 14 ans, Glénac, Collège Sainte Anne
- Renaud BAILLET-EUZEN, 14 ans, La Gacilly, Collège Sainte Anne

Ils ont assisté le 1<sup>er</sup> décembre 2023 au conseil municipal afin de se présenter aux conseillères et conseillers municipaux adultes et aussi pour voir comment se déroule un conseil municipal.



Cette nouvelle équipe a commencé ce mandat sur les chapeaux de roues puisqu'ils se sont lancés directement dans la fabrication des boîtes à livres, un projet qui émanait du précédent conseil municipal des jeunes. Ils se sont retrouvés le mercredi après-midi et le samedi matin dans les locaux du comité des fêtes où Patrice, Joseph et Dominique les aidaient dans la réalisation. Il reste à mettre en place ces boîtes dans chaque commune et à les peindre. Dans une prochaine publication, nous vous informerons des emplacements choisis.



Pendant ce mandat ils seront les représentants des jeunes gaciliens qui pourront se tourner vers eux pour exposer leurs idées, leurs souhaits ou toutes autres choses qu'ils voudraient faire connaître aux élus adultes. Ils organiseront aussi la matinée écocitoyenne, participeront aux cérémonies commémoratives, aux vœux, aux inaugurations, etc...

***Les élus adultes leur souhaitent un bon mandat de jeunes élus municipaux, avec de belles satisfactions !***



Lors d'une rencontre avec les jeunes, le service communication leur a proposé de constituer une commission communication au sein du CMJ pour être au plus près des jeunes de La Gacilly. La première séance le mercredi 13 décembre a permis de réaliser une vidéo pour se présenter. Elle a été publiée par Flavien Menant, alternant communication, sur Instagram et Facebook. D'autres suivront ... La prochaine ? La pose des boîtes à livres !

Montrez-leur cet article aux jeunes autour de vous ...  
Ils pourront suivre leurs représentants sur les réseaux.



## Le Pumptrack de La Gacilly : un lieu de détente et de convivialité

Inauguré début septembre, il est devenu le nouveau terrain de jeu des gaciliens. Ce circuit de 180 mètres, composé de bosses, de virages relevés et de descentes, est conçu pour être parcouru sans pédaler, en utilisant uniquement les mouvements du corps pour avancer. Il sollicite l'équilibre, la coordination et la fluidité des mouvements pour enchaîner les virages et les sauts sans perdre d'élan.

## Un équipement accessible à tous

L'un des atouts majeurs de cet équipement est son accessibilité. Ouvert à tous, enfants et adultes, débutants ou confirmés, il offre la possibilité à chacun de pratiquer à son niveau vélo, trottinette, roller ...

La piste est même utilisée par le club de course à pied local, les Coureurs de l'Aff, lors des entraînements pour travailler l'intensité musculaire et cardio-respiratoire.

Avec cet espace, La Gacilly démontre que le sport peut rassembler, créer du lien social et contribuer au dynamis-

me d'une commune, tout en offrant aux passionnés un terrain propice à l'épanouissement de leur passion.

Le coût total de ce projet est de 130 000 euros, dont 21 000 euros financés par le Département. Dans le cadre du plan "5 000 terrains de sports" qui prévoit une aide de financement d'équipement sportifs, la commune a également effectué une demande auprès de l'Agence Nationale de Sport pour que cette dernière subventionne, à hauteur de 35 000 euros.





Color run – 11 Juin



Forum des métiers – 29 juin



Courses hippiques – 2 juillet



Concert Le Bar breton – 7 juillet



Concert Enfants gâtés – 8 juillet



Croisières Bernika – 9 juillet



Les marais en fête – 15 juillet



Concert les marais en fête



Concert Végétarium – 20 juillet



Spectacle Pop pop port – 21 juill



Concert Pop pop port - 21 juillet



Concert La Marelle - 23 juillet



Festival photo – juin à août



Démolition de la forge - juillet



Tournoi de tennis - 10 Août



Le tour de l'Avenir - 20 Août



Fanfare - 24 Août



Plantes en folie - 27 Août



Inauguration Pumptrack - 2 septembre



Forum des associations - 2 Septembre



Inauguration La Poste - 15 Septembre



Cérémonie du 11 novembre



Fête de la Soupe - 26 Novembre



CMJ au conseil municipal – 1<sup>er</sup> Décembre



Téléthon Orange bleue - 2 Décembre



Dernier marché de Patrice Noël - 4 Décembre



Animation de Noël à l'Ehpad - Décembre



Illuminations Noël - Décembre



Illuminations Noël - Décembre



Cérémonie vœux de la municipalité - 12 janvier

## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023 PAR LE SERVICE VOIRIE

Les travaux présentés ci-après ne sont qu'une toute petite partie du travail réalisé par le service voirie : sur une commune, les agents doivent en effet être très polyvalents ! Petite maçonnerie, élagage, fauchage, débroussaillage, curage de fossés, balayage, propreté, terrassement divers, conduite et entretien des chevaux, salage des routes, etc ... Et tout ça avec le sourire !

Aménagement réalisé derrière la station d'épuration (abattage, broyage, terrassement, dessouchage, empierrement d'un chemin).



Réfection et création d'un accès pour le local Canoë-kayak (abattage, broyage, terrassement, dessouchage, empierrement d'un chemin).



Réhabilitation d'une mare dans le cadre du plan de gestion avec l'ONF près du lotissement du Côteau des Landes et évacuation de pneumatiques usagés du site.



Fascinage d'une berge effondrée (arbre déraciné pendant la tempête Alex). Avec des piquets de châtaigniers et tressage de branches pour venir faire un blocage pour retenir la terre végétale, ligaturé avec du fil de fer.



Réfection chemin communal village de la Vallée à La Chapelle-Gaceline



Réfection et renforcement d'anciens murs près de la venelle des fours et rue St Vincent



### En 2024 : travaux d'enfouissement des réseaux

- À La Chapelle-Gaceline, Rue de l'École et Rue du Lavoir, à partir du 12 février.  
Durée : 8 à 9 semaines.
- À La Gacilly, Rue Marcel Chesnais et Rue du Menhir, à partir de début juin.  
Durée : 8 à 9 semaines.
- À La Gacilly, Avenue des Archers et Allée des Villes Jeffs, à partir du début de septembre.  
Durée : environ 10 semaines.

Rue du stade :

Réfection de la voie, création d'un trottoir et d'une piste cyclable de chaque côté de la voie, création de places de parkings en pavés à joints engazonnés.

Et, à venir, plantations par le service espaces verts.



Rue de l'Oust :

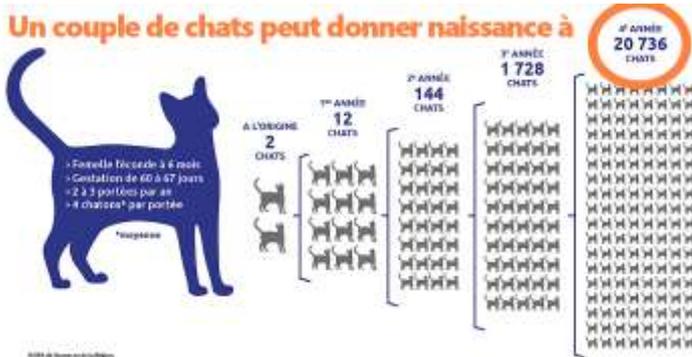
Création d'un trottoir pour sécuriser les piétons, création d'une chicane en entrée d'agglomération pour limiter la vitesse, réseau d'eau pluviale pour la partie communale.

Réfection par le conseil départemental du tapis d'enrobé.



## LES CHATS

« La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité ». (texte officiel)



Trop souvent, une portée non désirée cause l'abandon de la chatte et/ou des chatons qui peuvent mourir ou grandir dans de mauvaises conditions. **Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux.**

### Quels sont les avantages de la stérilisation ?

Pour les femelles, l'absence de stérilisation est corrélée à un risque élevé de tumeur mammaire entraînant généralement la mort de l'animal. De plus, une stérilisation permet :

- une meilleure relation entre le chat et sa famille : un chat non stérilisé développe rapidement un comportement qui génère des désagréments pour le propriétaire et l'entourage : marquage urinaire, miaulements importants entre autres ;
- une diminution de la chasse par le chat : la petite faune sauvage est mieux préservée. Un chat non stérilisé chasse plus et a tendance à s'éloigner davantage du domicile de son propriétaire : risques d'accidents et de diffusion de maladies dont certaines transmissibles à l'Homme ;

### À partir de quel âge peut-on stériliser un chat ?

L'opération réalisée par un vétérinaire peut être réalisée à partir de l'âge de 8 semaines. Des études ont montré que la stérilisation précoce ne présente pas plus d'effets secondaires que lorsqu'elle est effectuée après l'âge de 6 mois, et que la stérilisation avant le 4<sup>ème</sup> mois (âge de leur puberté) permet aussi une meilleure prévention de la prise de poids.

### La législation pour les chats errants

La stérilisation n'est pas obligatoire en France. Les chiens et chats errants relèvent de la responsabilité des maires.

S'agissant des chats, les maires peuvent mettre en place une alternative à la fourrière et, en vertu de l'article L211-27 du Code rural et de la pêche maritime, faire procéder à la capture des chats non identifiés vivant sur leur commune (c'est-à-dire ni tatoués, ni pucés et dont on ne peut pas connaître l'identité du propriétaire). Le but de la capture est de les identifier, les faire stériliser et les replacer dans leur zone d'habitat pour réduire le risque de recolonisation de la commune par de nouveaux 'errants'. Ce dispositif dit «chats libres» résulte généralement d'une coopération avec une association de protection animale et un ou des vétérinaires.

## Communiqué de la mairie de La Gacilly CAMPAGNES DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

À la suite de plaintes régulières concernant des nuisances liées à la prolifération de chats dans certains quartiers, la municipalité mène régulièrement des campagnes de capture des chats errants par le centre animalier de Ploeren dans une démarche conforme aux textes législatifs auparavant précisés (identification, stérilisation et remplacement). Les chats blessés ou malades sont pris en charge médicalement.

### Message aux propriétaires de chats

Si ce n'est déjà fait, nous invitons les propriétaires de chats à faire identifier leurs animaux (tatouage, puce d'identification, collier avec coordonnées) et à les maintenir autant que possible à leur domicile pendant les campagnes de capture. Si un chat capturé porte une identification, décelable sur place, il sera relâché ; dans le cas contraire, le propriétaire sera contacté et invité à venir récupérer son animal dans un refuge. Des frais de dossier et de garde seront aussi bien sûr demandés au propriétaire.



### Les refuges à proximité

- SPA : Sainte-Marie, Rennes, Vannes
- Ranch Woman Farmer : Langon
- Gauvin Bertrand : Saint-Jacut-les-Pins

## LES RAGONDINS

Le Ragondin, est un animal originaire d'Amérique du Sud introduit en France au 19<sup>ème</sup> siècle pour exploiter sa fourrure. La valeur commerciale de sa fourrure, sa bonne adaptation aux conditions climatiques et son bon taux de reproduction ont favorisé la multiplication des élevages en France.

Mais l'emploi d'enclos inadaptés a permis le retour à la liberté de beaucoup de ces animaux. Sans compter que, à ces évasions, se sont ajoutés des lâchers volontaires par des éleveurs en faillite lors de la crise des années 1930.

### Les risques pour la santé humaine

Le Ragondin est un animal très prolifique : un couple peut engendrer 90 individus en 2 ans ! Cette prolifération occasionne de nombreux dégâts à l'agriculture, aux réseaux hydrauliques et à l'environnement.



En famille sur la pelouse d'un parc, avec des colverts, en Allemagne

Le ragondin est vecteur de maladies transmissibles à l'humain et aux autres animaux telles que la Grande Douve du foie ou des maladies bactériennes comme la Leptospirose. La contamination peut se faire par contact direct ou indirect (eau souillée par leurs urines).

### Les dégâts sur les cultures

Ces dégâts sont localisés le long des voies d'eau à quelques dizaines de mètres parce que le ragondin se déplace peu à terre. Il occasionne des dégâts très importants sur les cultures notamment de maïs dont plusieurs parcelles sont ravagées chaque année sur Glénac et La Chapelle Gaceline. Son alimentation est composée de végétaux (maïs, herbe, ...) dont un adulte ingère jusqu'à près de 2 kg par jour.

### Les moyens de lutte

Un arrêté ministériel en date du 6 Avril 2007 classe ragondin et rat musqué comme animaux nuisibles. À ce titre, un arrêté préfectoral prescrivant la lutte obligatoire contre ces deux espèces existe dans le Morbihan (26 Mars 2013). L'organisation de la surveillance et de la lutte a été confiée par le législateur aux FDGDON et leurs groupements. Ces deux espèces sont classées sur la liste des espèces exotiques envahissantes du groupe 1.

Pour toutes les communes, des campagnes de piégeage sont mises en place pour répondre à l'obligation qui incombe aux mairies de limiter la prolifération de ces nuisibles, en partenariat avec les piégeurs bénévoles et la FDGDON 56 (Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles).

Pour La Gacilly, 28 piégeurs bénévoles œuvrent tout au long de l'année, mais principalement pendant les périodes de piégeages généralement organisées aux mois d'Avril et Mai.

Le piégeage se fait à l'aide de cages-pièges et est sélectif : les animaux étant capturés vivants, le piégeur peut donc aisément de relâcher les espèces non ciblées.



### Quelques chiffres pour La Gacilly

En 2020, 289 individus ont été piégés ; 334 ragondins ont été capturés en 2021 et 281 en 2022.



## LES FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique est aussi appelé 'frelon d'Asie' ou 'frelon à pattes jaunes'. Son apparition remonte au milieu des années 2000 : une femelle fondatrice serait arrivée en France en 2004 dans une cargaison de poteries en provenance de Chine et livrée dans le Lot et Garonne. Très vite, ce frelon à pattes jaunes a envahi le grand Sud-ouest puis la totalité du territoire français. Dans le Morbihan, on recensait 4 nids en 2005, 235 en 2013 et 800 nids en 2014. Pour La Gacilly, 80 nids ont été détruits en 2023.



Vespa velutina nigrithorax. Vue dorsale et ventrale.

### Cycle de vie d'une colonie

La femelle fondatrice de vespa velutina nigrithorax vit un an. Sa vie débute en automne, elle est fécondée avant l'hiver et, aux premiers gels sérieux, elle quitte le nid et trouve une cachette pour l'hiver (hangars, tas de bois, trous d'arbres). Mâles et ouvrières finissent par mourir de faim et de froid.



Dès mi-février, elle sort d'hibernation et fabrique un nouveau nid, souvent sur le haut d'un arbre et difficile à voir. Au début de l'été, elle se refait une santé si elle arrive à trouver les sucres énergisants dont elle a besoin. À l'été, quand la nourriture diminue, les frelons s'attaquent aux ruches d'abeilles.

### Une méthode de piégeage simple et efficace

#### PIEGE à FRELONS



Un piège simple peut être réalisé à partir d'une bouteille en plastique vide coupée au tiers supérieur et dont le haut sera placé à l'envers pour faire entonnoir. Avec 1 verre de bière brune de préférence, 1 verre de vin blanc (repousse les abeilles), un trait de sirop (cassis ou framboise...). Ce piège est suspendu à un arbre ou sur un balcon au soleil, à environ 2 m de haut.

Jusqu'au 1er mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices. Au-delà, vous risquez de capturer des espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes...). Retirez donc vos pièges.

### Que faire et comment ?

Le particulier ayant un nid chez lui peut appeler la mairie qui lui proposera une liste d'entreprises de désinsectisation affiliées (ou pas) à la charte de qualité de la FDGDON. Coût de l'intervention à charge du particulier.

Ne jamais entreprendre de détruire un nid seul. Cette démarche très dangereuse doit être réalisée par un professionnel.



### Coordonnées et contacts du service Urbanisme

Adresse postale : Bâtiment de la Mairie  
rue de l'Hôtel de Ville  
56200 LA GACILLY

Adresses électroniques pour contacter le service :  
urba@lagacilly.fr  
st.urba@lagacilly.fr

### Rappel des horaires du service Urbanisme

Le service est ouvert au public du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Sauf le mardi après-midi où il est fermé au public pour l'instruction des dossiers.

## Un mot sur l'évolution de l'élaboration du P.L.U. Quel calendrier ?

Le Plan d'Aménagement et Développement Durable (P.A.D.D.) a été présenté au conseil municipal et débattu le 14 octobre 2022. À compter de cette date, la commune peut effectuer un sursis à statuer sur les demandes d'urbanisme. Ce P.A.D.D. a été présenté aux habitants le 18 novembre 2022. L'année 2023 a été consacrée à l'étude du zonage du territoire.



Parallèlement, la collectivité a étudié la mise en place d'un Règlement Local de Publicité en y associant les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise.

Les grandes lignes du R.L.P. et la charte devantures et enseignes qui en est la déclinaison ont été présentés aux commerçants, artisans et chefs d'entreprises le 29 novembre 2023.

Ces étapes permettent d'esquisser les grandes orientations qui seront, sous réserve de validation finale par la collectivité, intégrées dans les futurs règlements.



## Étapes à venir

### 26 janvier 2024

Présentation aux personnes  
publiques associées (P.P.A.)

Les personnes publiques associées sont : l'État, les Présidents des Établissements Publics Intercommunaux, les Maires des communes limitrophes, la Chambre d'agriculture et la Chambre de commerce et d'industrie.

### Février - Mars 2024

Arrêt du projet Plan  
Local d'Urbanisme (P.L.U.)

### Mars - Juin 2024

Consultation  
des P.P.A.

### Juin 2024

Bilan de  
la consultation

### Septembre - octobre 2024

Enquête  
publique

### Novembre - décembre 2024

Approbation du projet  
par le conseil municipal



**Le Secours Populaire d'Ille-et-Vilaine nous a informés que son antenne mobile, le Solidaribus, ne passera plus à La Gacilly en 2024.** En effet, ce déplacement représentait un coût important pour le Secours Populaire d'Ille-et-Vilaine (120 km au départ de Rennes pour une dizaine de familles par mois) qui doit consacrer Solidaribus à la couverture de nouvelles zones blanches dans le département.

Toutes les personnes accueillies en 2023 lors des permanences à La Gacilly ont été consultées et sont en mesure d'aller jusqu'au comité du Secours Populaire de Redon qui pourra les aider davantage sur le plan alimentaire : possibilité d'approvisionnement chaque semaine, au lieu d'une fois toutes les 4 semaines, avec un choix de produits et un volume bien plus importants que via le Solidaribus.

Les personnes isolées qui ne sont pas en mesure de se déplacer pourront être livrées à leur domicile par une bénévole habitant La Gacilly qui fera du bénévolat au comité de Redon et pourra leur apporter une aide alimentaire.

Si vous souhaitez une aide du Secours populaire (même si vous ne pouvez pas vous déplacer), vous pouvez donc contacter le comité de Redon (11 avenue du Pèlerin) au 02 99 72 46 30 ou à [spfiredon@orange.fr](mailto:spfiredon@orange.fr). Le cas échéant, vous pouvez aussi vous renseigner près du CCAS de La Gacilly.

## Les amis de SOVISEM

"Les amis de Sovisem" collectent papiers et journaux à Carentoir, à Cournon et à La Gacilly pour les revendre à l'entreprise Celluloses de la Loire d'Allaire qui les recycle.



Chargement du papier (journaux, revues) le 6 janvier 2024 à La Gacilly

Le but de ces bénévoles est d'aider à financer le fonctionnement de la crèche Sovisem à Callao dans la banlieue de Lima au Pérou. L'association péruvienne Sovisem accueille et prend en charge des enfants dont les mamans isolées doivent aller travailler pour assurer leur subsistance et celle de leur famille.

**Collecte à La Gacilly au 9 avenue des Archers  
le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h à 12h.**



*Merci pour votre générosité*



## ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

[fnath.org](http://fnath.org) La FNATH est une association nationale centenaire à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. La section locale Guer – La Gacilly, dont le président est René GUILLAUME, compte 70 adhérents.

La FNATH se met au service de tous les accidentés de la vie (accidents du travail, de la circulation, aléas thérapeutiques, etc...). C'est la seule association habilitée à représenter les accidentés devant les juridictions sociales.

Elle apporte aux victimes une aide juridique, administrative et à l'accès aux droits. Elle les accompagne pour monter leurs dossiers ou contester les décisions (taux d'incapacité, prise en charge après l'accident, etc...).

### Pour prendre contact :

La section locale Guer – La Gacilly tient une permanence juridique spécialisée chaque 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 14 à 15h, à la maison des associations de La Gacilly (rue des Graveurs). Vous pouvez aussi contacter la section locale par mail à [lagacilly@fnath5629.org](mailto:lagacilly@fnath5629.org).

Le groupement interdépartemental 56/29/44 peut être contacté au 02.97.64.30.04 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14 à 17h. Et au siège du groupement, sur RDV, au 5, rue maître Pierre Esvelin, 56100, LORIENT.

## PERMANENCES EN MAIRIE

### Centre d'Accès au Droit

**Accueil sur rendez-vous au 02 97 27 39 63**  
Les mardi après-midi et mercredi matin en semaines impaires ; et le mardi après-midi en semaines paires.

### Conciliateur de justice

**Accueil sur rendez-vous au 02 99 08 10 18**  
Le 3<sup>ème</sup> mercredi après-midi de chaque mois (avec fiche de saisine complétée).

### Mission locale

**Accueil sur rendez-vous au 02 99 72 19 50**  
2 jeudis par mois.

### Assistante sociale

**Accueil sur rendez-vous au 02 97 69 53 08**

### ADIL (Agence d'Information sur le Logement du Morbihan)

**Accueil sur rendez-vous au 02 97 47 02 30**  
Le 4<sup>ème</sup> mardi matin de chaque mois.

**Comme chaque année, le CCAS s'est associé à la Semaine Bleue**  
**Projection du film « Heureux les fêlés » le 4 octobre 2023**



Le 4 octobre 2023, plus de 200 personnes ont assisté à la projection du film de Robert Coudray, «Heureux les fêlés... », à Artémisia et participé aux échanges qui ont suivi avec des représentants du service de la vie sociale de la Communauté de communes OBC.

## LE FILM DE ROBERT COUDRAY

**L'origine du film** - "Je sais que mon approche est quelque peu singulière".

N'ayant trouvé ni producteur, ni financeur pour mon premier long métrage, j'aurais dû renoncer à mon grand et vieux rêve de faire du cinéma. Petit artisan, je vends alors ma cidrerie pour réaliser "J'demande pas la lune, juste quelques étoiles". Avec 52 000 € et une fragile équipe, on se lance dans une aventure improbable, en mode cinéma fauché, inventant et construisant un univers onirique, quitte à être un peu fêlé sur la marge. 42 000 personnes voient le film dans le grand Ouest et nous vendons 9 000 DVD.

C'est à partir de cette histoire revue et romancée qu'est née une nouvelle fiction «Heureux les fêlés». Je dis la foi, la fougue, l'inconscience, la maladresse, les doutes et les blessures d'un héros naïf et ordinaire qui ose s'accrocher aux semelles d'un destin à inventer.

«Heureux les fêlés» est un film source en cette époque de doute et de perte de sens. Ce n'est pas seulement le film de Robert Coudray, le poète ferrailleur, mais c'est aussi le film de copains, de petites mains, d'entêtés, d'utopistes, qui croient en leur rêve et vacillent devant l'impossible, ceux qui ne croient plus en grand-chose et ceux qui gardent espoir, qui vont de l'avant, gens mal rangés ou trop bien rangés... un film qui fait du bien, donne espoir, touche au cœur et dans nos fêlures et nous murmure à l'âme. Film buissonnier, herbe folle dans un monde trop souvent formaté ...

**L'histoire (synopsis)** – Producteur de cidre, Alex semble s'être résigné à une vie simple d'artisan. Sa rencontre avec Eva lui permet de renouer avec son rêve tenace de faire du cinéma, enfoui à la suite de plusieurs échecs. Avec des compagnons d'infortune, ils relèvent un défi improbable, qui conduit Alex dans une aventure chaotique et lumineuse dont les obstacles réveilleront doutes et démons. Voir la bande-annonce : <https://www.heureuxlesfeles-lefilm.com/bande-annonce>

**Pourquoi projeter ce film ?** « Avec la projection de ce film, nous poursuivons deux objectifs : rompre l'isolement social des personnes âgées et inciter le public à être attentif aux personnes qui l'entourent. L'isolement existe aussi bien en milieu rural qu'à la ville. Nous avons tous autour de nous des personnes qui vivent seules. Le plus souvent, rompre leur solitude, c'est faire des gestes simples : rendre une visite, demander des nouvelles, ... » Catherine Le Chêne Colléaux

## REPAS DES AINÉS À ARTEMISIA LE 14 OCTOBRE 2023



Fabrice Genouel, maire délégué de Glénac, Marie-Jo POYAC doyenne, 94 ans ; Catherine Le Chêne-Colléaux, vice-présidente du CCAS ; Pierre Raufflet doyen 95 ans et Pierrick Lelièvre, maire délégué de La Chapelle Gaceline

Le 14 octobre, le repas annuel des aînés de la commune nouvelle La Gacilly était organisé. Ce sont 287 personnes de 70 ans et plus, dont des résidents de l'Ehpad, entourés d'élus et de membres de leurs familles, qui ont pris place à Artémisia pour un moment de retrouvailles récréatives.

Les doyens de l'assemblée, Marie-Jo Poyac, 94 ans, et Pierre Raufflet, 95 ans, ont été mis à l'honneur. Et Monsieur Dupuis a eu la bonne surprise de voir son anniversaire fêté pendant le repas ! Fameux couple de danseurs émérites !

Leurs cadeaux ont été offerts par Génération Solidarité, l'association présidée par René Huet.



## « VIVE LA RETRAITE » À ARTEMISIA LE 15 OCTOBRE 2023

Pour compléter l'offre de la semaine bleue, le CCAS a également proposé aux habitants le spectacle « Vive la retraite » de la compagnie « Casus délirés » de Redon.

Dimanche 15 octobre, de nombreux spectateurs ont apprécié ce spectacle à la fois décalé, humoristique et amenant chacun à s'interroger sur sa propre approche de cette période de la vie.



## ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE 2023 À L'EHPAD DU LAURIER VERT AVEC ARC EN CIEL ET LE CCAS

Chaque année, l'Ehpad Les Lauriers Verts de La Gacilly organise un après-midi d'animation avec les résidents dans chaque village pour fêter Noël. Avec une distribution de cadeaux par des membres du CCAS sous le regard bienveillant du père Noël qui semble aimer cette cérémonie ...

Et avec des animations : en 2023, elles ont eu lieu :

- ❖ le lundi 4 décembre au quartier des Landes : après-midi animé par la chorale de l'Arc-en-ciel ;
- ❖ le jeudi 7 décembre au quartier des Marais : après-midi animé par Marina ;
- ❖ le mardi 12 décembre au quartier des Rivières : après-midi animé par Breizh dans'Augan ;
- ❖ le Vendredi 15 décembre au quartier des Bois : après-midi animé par Breizh dans'Augan ;
- ❖ le jeudi 21 décembre au quartier des Roches : après-midi animé par La chorale Les Bateliers de Célac.



Merci Père Noël



Breizh dans'Augan

Cindy  
Bourgeon

# SERVICES DOMICILE

## DU BONHEUR DANS LE QUOTIDIEN

**6 Rue Antoine Monteil 56200 La Gacilly**  
**Téléphone : 02.99.70.50.80**  
**Site internet : [www.servicesodomicile.fr](http://www.servicesodomicile.fr)**

L'entreprise dispose de l'autorisation du Conseil départemental (agrément qualité)

L'agence Services ô domicile de La Gacilly, indépendante, non franchisée, a été créée le 15 mars 2016 par Cindy Bourgeon, native de la région. Responsable d'un service à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap pendant plusieurs années, le souhait de Cindy était de créer un service à domicile de proximité, à taille humaine, et qui réponde au plus près des besoins.

Cindy a créé ce service de proximité dans le but de répondre au plus près des besoins en proposant :

- Un panel de services de qualité afin de simplifier votre quotidien ;
- Une liberté de choix de services selon la formule qui vous conviendra ;
- Le choix de son intervenant ;
- La garantie d'une intervention rapide au domicile ;
- La garantie d'une continuité de services en cas d'absence d'un intervenant ;
- Une information sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre ;
- De simplifier les démarches administratives ;
- Un réel accueil de proximité, un service local ;
- de favoriser l'emploi local ...

L'agence est composée d'une équipe de professionnels qualifiés, expérimentés, soumis au secret professionnel et recrutés pour leurs qualités humaines afin de vous offrir du bonheur dans votre quotidien.

Des tarifs clairs, sans frais de dossier, ni d'adhésion.

Devis gratuit.

Mode d'intervention prestataire et mandataire.



### LES SERVICES

- ✓ Ménage/repassage
- ✓ Intendance
- ✓ Jardinage
- ✓ Bricolage
- ✓ Garde d'enfants de 3 à 16 ans
- ✓ Assistance
- ✓ Gardiennage
- ✓ Autres services
- ✓ Assistance administrative

### LES COMMUNES D'INTERVENTION

- Carentoir • Quelneuc
- Cournon
- Les Fougerêts
- La Gacilly • Glénac • La Chapelle Gaceline
- Peillac
- Saint Martin sur Oust
- Saint Vincent sur Oust
- Sixt sur Aff
- Tréal et communes environnantes...



### HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE

	Matinée	Après-midi
Lundi	Accueil libre 9h30 à 12h30	Accueil sur rendez-vous
Mardi	Accueil libre 9h30 à 12h30	Accueil sur rendez-vous
Mercredi	Accueil sur rendez-vous	Accueil sur rendez-vous
Jeudi	Accueil libre 9h30 à 12h30	Accueil sur rendez-vous
Vendredi	Accueil libre 9h30 à 12h30	Accueil sur rendez-vous



Salariés et bénévoles en décembre 2023



pour tous, toute la vie, partout

2 rue du Chanoine Bruneau  
56910 Carentoir - 02 99 08 82 65  
carentoir@admr56.com

L'ADMR de La Vallée de l'Aff propose ses services à l'ensemble de la population des communes de Carentoir, La Gacilly et Cournon.

Elle intervient pour aider les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne - l'entretien ménager, les courses, la garde d'enfants - et offre un service de portage repas en liaison froide. Nous travaillons quotidiennement en binôme avec le SSIAD de Carentoir pour certains accompagnements complexes.

En 2022, l'association a accompagné 333 clients et réalisées 29 202 heures d'interventions, tous services confondus. À noter d'ailleurs que le coût des prestations est déductible à 50% des impôts (crédits d'impôts).

Selon les situations, il est possible d'obtenir une aide financière des caisses de retraites, de la caisse d'allocation familiales (CAF ou MSA), des mutuelles.

Pour les personnes en perte d'autonomie, le Conseil Départemental du Morbihan peut apporter un soutien financier au demandeur, en lui accordant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Pour une demande d'APA à domicile, il est possible de solliciter l'Espace Autonomie Santé qui peut vous accompagner dans vos démarches administratives.



Espace Autonomie Santé Est-Morbihan

PA de Tirpen La Paviotaie

56140 Malestroit Tél 02 30 06 05 60

<https://eaem.bzh>

Le réseau ADMR 56 propose à ses salariés des formations tout au long de l'année. Ces formations ont pour but d'accroître leurs compétences et leurs connaissances afin de répondre au mieux aux demandes des personnes accompagnées et aux besoins complexes des familles.

Durant le dernier trimestre 2023, quelques changements ont eu lieu au sein de l'association :

➤ Élection du nouveau bureau avec un changement de gouvernance : Marie-Renée MELLAT Présidente, Françoise NAËL Secrétaire, Marylène GAPIHAN Trésorière, Annick TEXIER Vice-présidente, Annie NOËL Secrétaire-adjointe, Anthony GAPIHAN Trésorier-adjoint.

➤ Pour répondre à notre objectif majeur qui est de lutter contre l'isolement social, nous avons pu étoffer l'équipe de bénévoles, ce qui nous a permis d'organiser tous les 2 mois depuis mai une animation 'anniversaires', et également, en septembre, une sortie « croisière-déjeuner sur La Vilaine » avec l'aide de La Conférence des Financeurs.



➤ Et, depuis octobre 2023, l'accueil physique et téléphonique dans le bureau de la permanence est assuré par **Marine ABIVEN**, assistante technique administrative.

Marine assure aussi l'organisation et la planification des interventions au domicile des salariés d'intervention.



En septembre 2023 : organisation d'une sortie « croisière-déjeuner sur La Vilaine »



# La Maison Bleue

## LA MAISON BLEUE" : UN LIEU D'ÉCHANGES, DE PARTAGES ET DE CONVIVIALITÉ

Au cœur de nos quartiers se dresse un espace singulier, un lieu vibrant de vie et de rencontres : "La Maison Bleue". Un dispositif porté par l'association Ti Mozaïk de Guer.

"La Maison Bleue" est avant tout un Espace de Vie Sociale (EVS en cours d'agrément), un espace conçu pour réunir, connecter et inspirer les habitants. Les portes sont ouvertes à ceux qui veulent rencontrer, aider, créer, partager.

Bien au-delà de ses murs, "La Maison Bleue" incarne plus qu'un simple espace physique. Cette oasis chaleureuse s'étend en dehors de nos frontières communales pour accueillir tous les habitants du territoire communautaire.

Son objectif ? Faire battre le cœur de multiples villes partenaires telles que Carentoir, Tréal, La Gacilly, Saint Martin sur Oust, Cournon, Guer et L'OBC.

Parmi les nombreuses initiatives portées par "La Maison Bleue" émerge un projet novateur : la microbibliothèque volante. Son concept est simple : offrir un accès à la culture et à la lecture sans contrainte de déplacement. Un catalogue de livres variés est mis à disposition, permettant à toute personne ou famille ne pouvant se déplacer par manque de temps ou d'opportunité de réserver et de se faire livrer les livres directement chez elle par l'intermédiaire de bénévoles.

En ce moment même, un groupe de bénévoles s'active à démonter des palettes pour donner naissance à une bibliothèque sur mesure. Cette démarche symbolise l'engagement et la créativité de tout un groupe de citoyens déterminés à rendre la culture accessible à tous, peu importe les obstacles.

À la maison bleue, il va également y avoir de l'aide aux devoirs pour les enfants, des cours de breton et d'arabe, des ateliers cuisine, des soirées jeux et peut-être même un café des parents. L'idée est d'ouvrir la porte des possibles aux habitants porteurs d'idées.

Au cœur de ces initiatives, "La Maison Bleue" vise à établir des connexions, à rassembler les communautés et à stimuler les échanges entre les habitants de ces différentes localités. Cet espace devient ainsi le point de rencontre incontournable pour ceux qui souhaitent partager, créer et construire ensemble.

Les initiatives, les projets et les moments forts de "La Maison Bleue" se multiplient, créant un lien palpable et solide entre les habitants de ces différentes villes. Cet élan d'énergie, cette volonté d'unir les forces et les idées se traduisent par une dynamique collaborative entre ces multiples partenaires.

"La Maison Bleue" transcende les frontières, elle devient le creuset d'une communauté étendue, où chacun peut apporter sa pierre à l'édifice. Venez découvrir cet esprit d'ouverture, cette volonté de connecter les cœurs et les esprits au-delà des limites géographiques. Ensemble, écrivons cette histoire collective, celle d'un espace qui transcende les communes pour devenir un véritable lieu de partage et de vie.

"La Maison Bleue", c'est un peu comme une grande famille. Chacun y trouve sa place, contribuant à tisser une toile de solidarité et de bienveillance.

En somme, "La Maison Bleue" est bien plus qu'un simple lieu physique, c'est un état d'esprit. Un lieu où l'on s'implique, où l'on partage, où l'on grandit ensemble. Venez rejoindre cette aventure humaine, car ici, chaque histoire compte, chaque idée est précieuse et chaque sourire façonne la magie de ce lieu si particulier.



Pour toutes informations : [lamaisonbleue@timozaik.bzh](mailto:lamaisonbleue@timozaik.bzh)

LA MAISON BLEUE 8 rue des Graveurs 56200 LA GACILLY  
<https://www.facebook.com/profile.php?id=61553296880379>



« **La Gacilienne contre les cancers** », c'est un événement mobilisateur avec deux objectifs !

Il s'agit d'abord de sensibiliser le maximum de personnes. Sensibiliser en incitant à profiter des campagnes de dépistage proposées pour détecter au plus tôt un cancer éventuel. Sensibiliser, c'est aussi favoriser toutes les actions qui vont dans le sens d'une meilleure hygiène de vie et d'un meilleur cadre de vie.

Le second objectif de notre événement annuel consiste à collecter de l'argent pour soutenir financièrement d'autres associations (comme La Ligue contre le cancer pour la plus importante) et des établissements de soins. Les dons effectués profitent ainsi directement aux personnes touchées par le cancer.

#### Départ de la balade moto 2023



Le 10 novembre 2023, ce sont ainsi 21 000 € qui ont été distribués à La Ligue contre le Cancer du Morbihan, la clinique des Augustines de Malestroit, l'association "Mille et un Sourires" et l'association "Pat Plo".

Ces 21 000 €, c'est la somme qui a été récoltée lors de l'édition 2023 de notre événement phare : la course solidaire qui a réuni le 14 mai dernier 800 marcheurs et 479 motards.

#### 5ème édition

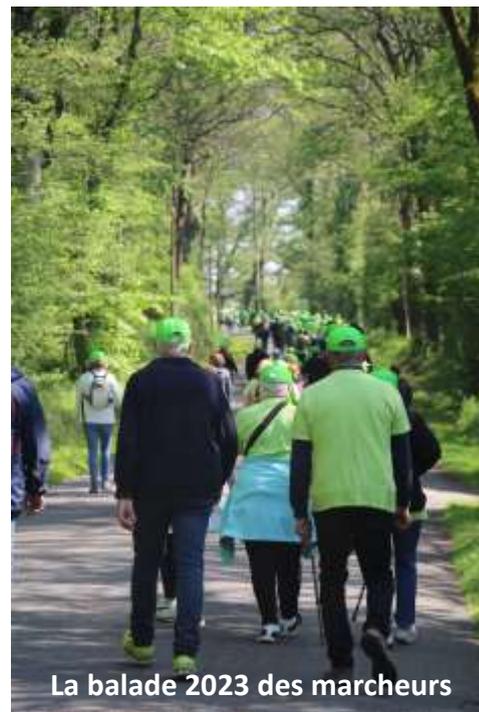


Le 2 juin prochain, pour notre 5<sup>ème</sup> édition, les partenariats se mettent à nouveau en place. L'association Les Coureurs de l'Aff mettra en place le circuit de 6 km accessible à tous. Les pompiers seront à nouveau impliqués (on ne vous en dit pas plus pour le moment !).

Ce dimanche à retenir dans vos agendas, il y en aura pour tous.

L'important étant - surtout ici - de participer ! Marcheurs ; coureurs ; motards (pour la désormais traditionnelle balade sur les routes du pays de Redon), et aussi amateurs de musique (avec des animations musicales tout au long du circuit), ou de palets (projet d'un concours) ; curieux (avec le village de l'association en développement, avec la présence de La Ligue contre le cancer, 1001 sourires, Comité prévention, d'une socio-coiffeuse, etc...),

**Retenez la date !  
À partir de 2024,  
l'événement annuel  
La Gacilienne contre les cancers  
aura toujours lieu  
le 1<sup>er</sup> dimanche de juin.**



La balade 2023 des marcheurs



Départ de la course à pied 2023

## 2023 sera, c'est sûr, une grande année pour l'association !

Pour sa 1ère édition en avril 2018, La Gacilienne était une manifestation portée et organisée par le Comité des fêtes de La Gacilly, à l'initiative de Karine Branche et Patrice Renaud qui avaient uni leur énergie suite à la perte d'un être cher. « **Nous avons voulu transformer notre peine en un bel élan positif et plein de vie** » précise Karine Branche.

Toujours portée par Karine et Patrice, les deux initiateurs du début,

## l'association LA GACILIENNE CONTRE LES CANCERS a été créée fin septembre 2023.

Même si l'association reste liée de très près au Comité des fêtes dont plusieurs bénévoles ont d'ailleurs rejoint le Conseil d'administration de La Gacilienne, cette nouvelle étape était indispensable pour pouvoir récolter encore plus de fonds, notamment grâce au mécénat d'entreprises, et ainsi pouvoir porter une action encore plus forte contre cette maladie qui touche beaucoup d'entre nous.

### Partenariats à développer encore

Outre pour la course, nos bénévoles œuvrent toute l'année et des partenariats toujours plus nombreux voient le jour.



Ainsi, un timbre 'La Gacilienne' contre les cancers a été imaginé et commercialisé cette année, à l'initiative de La Poste et de la Ligue contre le cancer du Morbihan.



**Le bureau de la nouvelle association** (de g. à d.) : Marie-Andrée Douard vice-trésorière, Martine Friguel trésorière, Karine Branche **présidente**, Soulef Desvarieux vice-présidente, Tatiana Quelmé secrétaire et Marion Mailliard vice-secrétaire.

**Le conseil d'administration** : Joseph Bizeul, Angélique Blandin, Christine Bothamy, Laurence Géraud, Gérard Herviaux, Véronique Jarny, Patricia Jossot, Yannick Mahéas, François Prud'Homme, Olivier Quarante, Patrice Renaud, Océane Riaud, Philippe Robert, Nadine Robert, Solande Royer et Florence Simon.

Merci à Gwénaél Merret Les Infos du Pays de Redon pour la photo !

Par exemple aussi, cet automne, la Chocolaterie Choco & Co de La Gacilly a pris l'initiative de vendre des chocolats en reversant 1,50 € par tablette à l'occasion d'Octobre rose. Dans un autre genre, l'Union Sportive La Gacilly a décidé de reverser 2€ pour chaque entrée féminine lors du match de football du 15 octobre. Nous voulons rester à petite échelle, et accessible à tous, adultes, hommes

et femmes, ainsi que les enfants et les jeunes. Le cancer touche tout le monde, cette manifestation est pour tous. « **Pour moi, c'est mon combat, pour dire que ma sœur n'est pas partie pour rien. C'est un élan de générosité : je suis impressionnée par le nombre de personnes qui nous soutiennent et je les remercie !** », explique pour conclure la présidente de l'association, Karine Branche.



### PLANNING ESCALE - REDON

ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE	LUN	9h30 - 10h30
Lieu : Mutuelle des Pays de Vilaine, 13 rue des Douves - RDC		
PILATES	MAR	10h15 - 11h15
Lieu : Mutuelle des Pays de Vilaine, 13 rue des Douves - RDC		
YOGA	JEU	11h00 - 12h00
Lieu : Mutuelle des Pays de Vilaine, 13 rue des Douves - RDC		

### SÉANCES COLLECTIVES 2023/2024 CYCLES DE 8 SEANCES

SOPHROLOGIE	VEN	11h00 - 12h00
Lieu : Ressources Santé Pays de Vilaine, 2 Grande Rue, 2ème étage.		
GROUPE DE PAROLE	VEN	15h00 - 16h30
Le 3ème vendredi de chaque mois, au 1er étage de Ressources Santé pays de Vilaine, 2 Grande Rue		

LA LIQUE contre le cancer  
Mutuelle des Pays de Vilaine  
Le santé/Avant de, un engagement collectif

**Vous êtes concernés par le cancer, contactez-nous pour vous inscrire**

Nous appeler : 02.99.63.67.67 | Nous écrire : apm.cd35@ligue-cancer.net

## La Nickel Chrome Cie s'implante à la Gacilly !



Créée en mai 2023, la Nickel Chrome Cie mêle théâtre corporel, formes animées et création sonore. Soutenue par le NAPEN (Pont-Croix), le Festival Marionnettes en Mer (Moëlan/Mer), les Ateliers du Vent (Rennes), la Martofacture (Sixt/Aff) et la mairie de La Gacilly (merci M. Castel), la Nickel Chrome Cie a finalisé son premier spectacle lors d'une résidence à la salle St Léon de Glénac en octobre.

**Premier spectacle : « Ahouuuu »** - Il s'agit de l'adaptation en théâtre de d'ombre de l'album jeunesse « Dans la forêt sombre et profonde » de Delphine Bournay aux éditions L'École des Loisirs. C'est l'histoire d'une meute de neuf petites louves qui sifflent, grognent, hurlent à la lune, bref, qui ne veulent pas dormir. Leur maman passablement blasée, fatiguée, exténuée, apparaît dans le décor et va tenter, entre tendresse, fermeté et ruse, de mettre tout ce petit monde au lit.

Le spectacle commence par une balade sonore et visuelle en forêt à la tombée de la nuit. Les bruits de la nature se transforment peu à peu et immergent les spectateur.ices dans un paysage à la fois connu et étrange. Puis viennent des dialogues drôles et diablement rythmés, entre la mère et le chœur des petites louves. Le récit s'articule autour d'un moment de bascule : la montée dramatique de la peur puis l'humour qui désamorce la situation.



La représentation de cette petite forme s'accompagne d'une visite de l'envers du décor, ainsi que d'un atelier de pratique artistique autour du théâtre d'ombre. Les spectateur.ices des premières représentations ont été ravis de

passer derrière l'écran de projection pour découvrir les secrets de fabrication.

Si la compagnie est récente, ses trois membres, Florence Garcia, Pauline Rumen et Sébastien Turner n'en sont pas à leur coup d'essai : ils ont suivi des parcours et des pratiques différentes, mêlant théâtre, mime, marionnette, masque scénographie, musique, écriture, danse, chant. C'est dans cette joyeuse complémentarité que la Nickel Chrome Cie puise aujourd'hui ses outils de création.

Contact : [nickelcompagnie@gmail.com](mailto:nickelcompagnie@gmail.com)

## Science en Culture

Grenier numérique Place de la Ferronnerie La Gacilly

<https://science-en-culture.fr>

[www.facebook.com/scienceenculture](https://www.facebook.com/scienceenculture)

[scienceenculture@gmail.com](mailto:scienceenculture@gmail.com) & 06 66 03 73 55



L'association Science en Culture a pour objectif de promouvoir la culture scientifique et technique en partageant les connaissances scientifiques et les méthodes employées pour les obtenir. Ce partage s'adresse à tout public pour lui permettre de se forger une opinion éclairée sur le développement technologique et scientifique dans la société. Nous souhaitons en particulier mettre en avant les démarches de raisonnement et de validation des savoirs employés en sciences pour en éclairer le fonctionnement.

Nous proposons ainsi des rencontres avec des acteurs de la recherche et du déploiement des techniques.

**Vous êtes intéressé.e par le projet de Science en Culture ?  
Contactez-nous pour échanger et même  
pour participer au développement de l'association.**

### Le café des sciences

Le café des sciences et techniques est un événement de médiation scientifique qui permet d'aborder une question scientifique et/ou technique avec des chercheurs dans un lieu convivial. Ce type de lieu est moins académique et intimidant qu'une salle de conférence. Il facilite par ailleurs les échanges entre le public et les intervenants par la proximité qu'il permet.

*Notre dernier rendez-vous, c'était le vendredi 12 janvier 2024 à 19 h au bar La Marelle à La Gacilly :  
comment le cerveau influence notre comportement  
face aux défis climatiques ?*

L'association Science en Culture propose à La Gacilly

**Café des Sciences**

Rencontre avec des chercheurs  
**CERVEAU & CLIMAT**

vendredi 12 janvier à 19h  
au bar La Marelle, La Gacilly

avec Frédéric Briand & Mathieu Fonteneau  
Université de Tours, Département Neurosciences

participation libre

<https://science-en-culture.fr>  
[scienceenculture@gmail.com](mailto:scienceenculture@gmail.com)

[scienceenculture](https://www.facebook.com/scienceenculture)

Programme à suivre sur notre site web et facebook.

Nos événements sont à participation libre.

## Karaté Shindokan La Gacilly

Après le club de Pleucadeuc (2009), le club de Malansac (2010), le club d'Allaire (2017), LE KARATE SHOTOKAI EGAMI RYU ouvre un club à La Gacilly.

Les entraînements se déroulent au dojo de la salle des sports de La Gacilly, rue du stade, depuis septembre 2023. Les cours ont lieu deux fois par semaine le mardi et le jeudi de 17h30 à 19h.

Les cours sont assurés par Emmanuel CABOULET 1<sup>er</sup> dan budo et instructeur fédéral.



Emmanuel Caboulet, entraîneur, Clément Verdier, expert en karaté et en Bo Jutsu France et Europe et Patrick Bonnefoy, 5e dan. © Ouest-France

Les cours sont ouverts à tous à partir de 6 ans, débutants ou confirmés, la prise de licence donne la possibilité de s'entraîner dans 1, 2, 3 ou quatre clubs. Les deux premiers cours sont gratuits.

Nous organisons régulièrement des stages avec des experts fédéraux aussi bien en karaté, en self-défense et en Bô (bâton long).

Les quatre clubs de Karaté pratiquent le style de karaté Shotokai EGAMI ryu : c'est un style de karaté délié de toutes contraintes physiques bloquées ou contractées. C'est un karaté puisant sa force dans la concentration du Ki, la vitesse de ses évolutions et de ses techniques alliées à la recherche de l'efficacité, tout en étudiant le travail de l'harmonie avec le partenaire (texte de AW Schneider) Le style Shotokai fut introduit en France en 1973 par HARADA sensei.



## Geose Groupement d'employeurs Travailler et embaucher autrement !

*"Faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire en solo"*

Geose est une solution nouvelle pour les entreprises locales et pour les salariés qui veulent un travail sans routine.



Le groupement d'employeurs multisectoriel Geose propose du travail à temps partagé aux habitants de La Gacilly et des environs, ainsi qu'un accompagnement de qualité et une nouvelle vision du travail.

Les salariés de Geose partagent leur temps de travail entre plusieurs organisations membres de l'association (les "adhérents"). Ces adhérents sont des artisans, agriculteurs, professions libérales, PME, groupes industriels, associations, mairies... qui souhaitent recruter à temps partiel, de quelques heures à plusieurs jours par semaine. Le salarié est employé par Geose, en CDI à temps choisi, avec des "plages de travail" déterminées et des "temps pour soi".

Geose est une organisation patronale à but non lucratif qui compte une centaine d'adhérents. Les métiers recherchés : assistantat, préparation de commandes, ressources humaines, comptabilité, communication, maintenance, informatique, ... les compétences sont variées.

**Deux entreprises de la Gacilly font confiance à Geose :  
Pierre Morel et Océane Profils.**

*"Le temps partagé est évolutif, donc nous pouvons augmenter le temps de travail des collaborateurs en temps partagé en fonction de l'évolution de l'entreprise. C'est une souplesse qui donne beaucoup de confort et de sérénité."* Camille Morel.

*"Travailler à temps partagé est un accélérateur de compétences ; il n'y a pas de journée-type ; chaque jour est différent !"* Fanny, salariée mise à disposition de Océane Profils.

L'association compte à ce jour 98 adhérents et 41 salariés. Geose accueille aussi des stagiaires et des alternants !

Pour en savoir plus : [www.geose.bzh](http://www.geose.bzh)  
02 99 71 99 92 & [contact@geose.bzh](mailto:contact@geose.bzh)

groupement  
d'employeurs  
multisectoriel  
du Pays de Redon

ENSEMBLE, FAISONS À PLUSIEURS  
CE QUE L'ON NE PEUT PAS FAIRE SEUL

## L'Association de Gestion du Restaurant Scolaire de La GACILLY.

L'**A.G.R.S.I.** est l'**A**ssociation de **G**estion du **R**estaurant **S**colaire de La GACILLY. Cette cantine est gérée par un groupe de bénévoles composé des 3 directeurs d'écoles de La Gacilly, membres de droit, et de parents d'élèves.

Créée en 1981, cette association est une D.S.P. (Délégation de Service Public) remise en appel d'offres tous les 6 ans avec des sociétés de restauration.

Le restaurant scolaire est situé au 6, rue Marcel Chesnais dans des locaux loués à la Mairie de La Gacilly. Auparavant tenue par l'OBC, la compétence de la restauration scolaire a été reprise par la mairie de La Gacilly en Août 2022.

L'A.G.R.S.I. emploie 7 salariés : un chef de cuisine responsable de site, une cuisinière, une aide de cuisine, trois agents d'entretien et une comptable gestionnaire.

### Ma 'cantoche' est un restaurant scolaire.

En place depuis 43 ans, elle garantit la qualité des repas, l'hygiène et le service de restauration scolaire, tout en s'assurant d'un cadre respectueux de travail. Les repas sont fabriqués sur place, et nous nous efforçons de travailler avec des fournisseurs locaux et régionaux.

800 élèves sont inscrits au restaurant scolaire dont une centaine qui vient occasionnellement. 680 à 700 repas sont servis en moyenne chaque jour pour les écoliers et collégiens et des repas sont également préparés pour une trentaine d'adultes (personnel, professeurs, surveillants et personnel de la mairie).

Les menus sont validés systématiquement par une diététicienne. Et nous sommes régulièrement soumis à des contrôles vétérinaires et à des contrôles de plats témoins par un laboratoire d'analyses.

Nous assurons la livraison en liaison chaude dans un local aménagé près de l'École Jean de la Fontaine pour une 100<sup>aine</sup> de couverts (maternelles, CP et CE). Les CM1 et CM2 de cette école se déplacent au restaurant scolaire.

Nous proposons régulièrement des repas à thèmes aux élèves afin de leur présenter de nouveaux produits et des animations (fruits et légumes, chocolatier, diététicienne) et aussi des repas spéciaux pour les fêtes.

Suite à l'augmentation des prix des matières premières liée à l'inflation, nous avons été dans l'obligation de réajuster nos tarifs pour faire face aux frais engendrés.

D'autre part, du fait de l'augmentation des effectifs, nous rencontrons un manque de place au sein de nos locaux et devons assurer plusieurs services sur un temps limité, ce qui réduit le temps de déjeuner des élèves. La pause méridienne doit être un moment de convivialité, de repos et d'échanges entre enfants. L'idéal serait qu'ils mangent en 2 services, ce qui éviterait aussi un gaspillage alimentaire.

Après deux études menées par l'OBC pour un projet d'agrandissement, la mairie nous accompagne aujourd'hui dans un nouveau projet pour les mois à venir. Nous espérons que ce projet va aboutir.

Avec le soutien du bureau et entouré d'une équipe dynamique et soudée que je remercie pour ses efforts au quotidien pour assurer une très bonne qualité de service, nous souhaitons poursuivre notre action le plus longtemps possible et offrir à nos jeunes générations la meilleure prestation possible.

Paul-Marie GUILLIN - Président de l'association

Pour tous renseignements, inscriptions ou pour devenir membre de l'association, vous pouvez nous contacter  
02 99 08 53 30 ou [resto.scolaire56@gmail.com](mailto:resto.scolaire56@gmail.com)



Décembre 2023 - Départ en retraite de Catherine TESSIER après 23 années de travail au sein du Restaurant Scolaire

## COLLEGE SAINTE-ANNE - LA GACILLY



<http://www.ecolesaintjugon.com>

Téléphone : 02.99.08.12.90

À la rentrée scolaire 2023, l'équipe du Collège Sainte Anne a accueilli 455 élèves. De projets tous azimuts sont prévus cette année dans un établissement rénové, qui accélère pour se mettre au vert.

L'effectif est stable à Sainte Anne. Pour cette année scolaire 2023-24, 455 élèves ont fait leur rentrée dans un collège transformé, suite aux travaux qui ont eu lieu durant l'année écoulée.

En effet, la dernière phase d'un ambitieux plan immobilier prévu en 3 étapes s'est achevée l'été dernier. Celle-ci comprenait la destruction des 6 vieilles salles de classes en préfabriqué qui ont vu passer de nombreuses générations d'élèves pour reconstruire un bâtiment composé d'une cartablière et de 6 nouvelles salles de classes. Ces dernières font désormais 65 m<sup>2</sup> chacune, et sont adaptées aux enjeux actuels (accessibilité handicapés, renouvellement de l'air, équipement informatique et accessibilité Internet).



Une des 6 nouvelles salles de classe du nouveau bâtiment

Ce projet, d'un coût de 858 000 €, a été réalisé grâce à l'aide de la solidarité « Enseignement catholique du Morbihan » et à la caution du Conseil départemental.

Une attention toute particulière a été portée sur les économies d'énergie.

De plus, toujours en ce qui concerne l'amélioration de la performance énergétique, des changements de fenêtres sont aussi programmés durant l'année scolaire dans le bâtiment historique du collège pour un coût global évalué à environ 50 000 €. Par conséquent, les élèves du collège bénéficient désormais d'un établissement qui aura été presque entièrement rénové en 15 ans : secteur administratif, salle de permanence, CDI, laboratoires, sanitaires, vestiaires, auditorium et salles de cours.

Par ailleurs, dans le prolongement de ce projet immobilier, l'idée a germé d'effectuer un travail pour agrémenter la cour d'un espace végétalisé. En partenariat avec le groupe Yves Rocher, qui a travaillé sur l'aménagement de la ferme de Villeneuve, un appel à projets a été effectué auprès des apprentis du CFA de Merdrignac. Ces derniers ont imaginé un espace désimperméabilisé d'environ 300 m<sup>2</sup> avec 5 arbres de différentes essences.

Les travaux de plantation devraient se terminer au printemps 2024. Tout ceci va remplacer le goudron de l'ancienne cour, dans le but de favoriser la biodiversité, de créer des espaces de fraîcheur pour les élèves, de favoriser le vivre ensemble et enfin de limiter le ruissellement des eaux. Et, pour parachever toutes ces transformations, un espace multisport (foot, basket) va également être aménagé dans la cour, pour le plus grand plaisir des nombreux collégiens sportifs de Sainte Anne !

Enfin, au rayon des voyages, il y en aura pour tous les goûts cette année encore : les élèves de 6<sup>ème</sup> profiteront de la classe de neige aux Orres pour s'initier aux plaisirs de la glisse ; celles et ceux de 4<sup>ème</sup> découvriront l'île de Batz ; et enfin les élèves de 3<sup>ème</sup> se rendront à Santander en Espagne ou Augsburg en Allemagne.



Le nouveau bâtiment avec l'espace végétalisé en cours de réalisation

**LE RPI QUELNEUC / LA CHAPELLE GACELINE**<http://rpiquelneuclachapelle.blogspot.com>

**Ecole Française d'Amboise  
(PS-MS-GS)  
21 rue de l'école  
56200 La Chapelle Gaceline  
(avec Jean-François et Darlène)**

*RPI Quelneuc  
La Chapelle Gaceline*

**Ecole St François de Sales  
(CP-CE1 et CE2-CM1-CM2)  
15 rue du houx  
56910 Quelneuc  
(avec Céline et Pauline)**

**Le RPI Quelneuc / La Chapelle Gaceline : à fond la forme !**

En 2023-2024, les écoles St François de Sales et Française d'Amboise réunies en Regroupement Pédagogique Intercommunal comptent 74 élèves qui ont des fourmis dans les jambes.

En effet, avec une année scolaire qui débute par une coupe du monde de rugby et finit par des jeux olympiques d'été en France, notre thème était tout trouvé : « le sport et ses vertus ». Ou encore comment apprendre « dans un esprit sain et un corps sain ».

Dans cette optique et avec l'appui des municipalités, nos élèves ont participé et participeront à de nombreuses activités sportives. Ainsi dans cette première moitié, les élèves de CE2-CM1-CM2 se sont vus offrir 9 séances de perfectionnement sur la pratique du vélo sur route par une professionnelle, dans la campagne quelneucoise, terre ô combien cycliste.



Les maternelles et CP ont aussi eu recours à des professionnels du sport pour les initier au « flag rugby » puis à la gymnastique pendant 2 mois. A partir de janvier, ils feront ensuite de l'athlétisme, de la boxe puis du handisport pour honorer l'esprit olympique et avoir ainsi une longueur d'avance.

Les CP-CE-CM ont aussi participer le 5 décembre à des épreuves sportives en réseau (à Carentoir) afin de courir et se dépenser au profit du Téléthon. « Le muscle sain au service du muscle malade ».



Enfin, le 8 décembre, le RPI a redoublé d'efforts en proposant à la salle Artémisia de La Gacilly un marché de Noël avec des confections réalisées par les enfants de l'école et des professionnels extérieurs, et en offrant également un spectacle-contes de Noël inventé et joué par les élèves sur scène, pour l'enchantement de leurs familles.



En seconde partie d'année scolaire, les CE1 et CE2 se rendront durant le printemps à la piscine de Guer pour apprendre à nager ou pour améliorer leurs techniques et leurs performances.

Une semaine du sport est également prévue, sans oublier des sorties scolaires ciblées et notre traditionnelle kermesse de juin .... mais nous vous en dirons plus lors du prochain bulletin.

**Notre « portes ouvertes » :  
vendredi 29 mars à partir de 17 heures !**



## ÉCOLE SAINT JUGON - LA GACILLY

<http://www.ecolesaintjugon.com>

Téléphone : 02.99.08.12.90

En septembre, 66 élèves de maternelle et 144 élèves de primaire ont fait leur rentrée. Emilie Soulabaille, cheffe d'établissement, a pris la responsabilité des écoles St-Jugon et Ste-Thérèse de Glénac en multisites.

Après le départ en retraite de Christine Lugué, l'école accueille Colombe qui complète le mi-temps de Guénola en CE2. 12 élèves bénéficient cette année du dispositif ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire).

Pour permettre à tout le monde de se retrouver le jour de la rentrée, un temps de cohésion à été organisé dans la prairie d'Artémisia. Les élèves ont pu faire des jeux de coopération sous un soleil magnifique.



L'année pastorale a été lancée lors d'une célébration dans l'église de La Gacilly le 23 septembre. Tous les écoliers de St Jugon et Ste Thérèse de Glénac se sont réunis pour un temps de prière animé par Guénola et en présence du Père Périon.



Pendant le 1<sup>er</sup> trimestre, les élèves de CM1-CM2 ont bénéficié de 7 demi-journées de séances de vélo. Lors des 3 premières séances, grâce à l'intervenante Émilienne, ils ont appris à vérifier leur vélo (freins, roues ...), à circuler en respectant le code de la

route, à être de plus en plus à l'aise à travers des parcours et des jeux. Puis, ce fut le moment de mettre en œuvre ce qu'ils avaient appris en allant, en petits groupes, circuler sur la route.



Les CP et les CE1 ont pu aussi bénéficier dans le cadre de TERRE des Jeux de séances de gymnastique avec une animatrice.

Durant cette année, toutes les classes auront 2 cycles de découverte d'un sport avec des animateurs.

Ces interventions sont proposées par la mairie en vue des JO de 2024. Une journée de rassemblement « Les OLYMPIADES » se déroulera en fin d'année avec toutes les écoles de la commune nouvelle.

Le projet de 'l'école dehors' en MS se poursuit bien évidemment et s'élargit à d'autres classes (GS, CE1 CE2). Cela fait 3 ans maintenant que les élèves vivent une demi-journée d'école dehors par semaine en lien avec l'association "Saute ruisseaux" pour apprendre différemment, en étant connecté avec le monde du vivant qui nous entoure. Ce temps est toujours apprécié autant par les élèves que par les adultes qui les accompagnent.



Le vendredi 5 décembre les élèves ont participé à la « course du muscle » : les enfants ont couru avec leur classe sur le terrain du stade et participé à des ateliers de sensibilisation au handicap. Le but était de récolter de l'argent pour aider la recherche à combattre des maladies rares et d'apporter notre participation au grand week-end national du téléthon.

Nous continuons notre partenariat avec la médiathèque : les classes de maternelle et de CM s'y rendent une fois par mois pour des ateliers autour du livre et des ateliers informatiques. Merci à Valérie et Sylvie de nous accueillir.



Les élèves de la PS au CM2 ont préparé leur grand spectacle de Noël avec l'aide de Florence Le Daim sur le thème des comédies musicales. Mis en lumière, les élèves se sont comportés comme de petits artistes.

De nombreux projets vont continuer à nourrir les élèves sur les plans artistique, sportif et continuer à alimenter le PLAISIR D'APPRENDRE ENSEMBLE.



Si vous voulez découvrir l'école ou inscrire votre enfant, n'hésitez pas à contacter :

*Emilie Soulabaille*

Chef d'établissement

Ecole St Jugon 5 rue du Menhir  
56200 LA GACILLY - 02 99 08 12 90

# École Jean de La Fontaine La Gacilly



Ecole primaire  
Jean de la Fontaine

Rue d'Amboise - 56200 La Gacilly

<https://lafontainelagacilly.toutemonécole.com/>

Téléphone : 02 99 08 11 96 - 06 49 25 42 75 (SMS)

Directrice : Emmanuelle Alexandre

L'école primaire compte 6 classes : 2 en maternelle et 4 en élémentaire.  
126 élèves sont inscrits de la TPS au CM2 avec de petits effectifs dans chaque classe.

## École du dehors



Trois enseignantes ont adopté la pédagogie de l'école du dehors. Une demi-journée par semaine, les élèves travaillent dehors et explorent. La classe de MS/GS a débuté vendredi 17 novembre et seront rejoints par les CE1/CE2 en janvier puis par les TPS/PS au printemps.



## Activités sportives



- Les deux classes de CMI/CM2 ont pu bénéficier du projet **Savoir rouler** de septembre à novembre, ceci grâce à l'association Byd.laine.
- Tous les élèves du CP au CM2 se rendent à la **piscine** de Malestroit à raison d'une dizaine de séances par classe.
- Grâce à un projet danse, avec la compagnie **Pied en Sol** autour du thème «Les fables de la Fontaine», tous les élèves se produiront le vendredi 12 avril sur la scène Artémisia (financé par l'Amicale).

## Arts



- Les élèves de maternelle ont décoré des **totems nichoirs** avec l'aide de l'**atelier vagabond**. Ce projet, comme beaucoup d'autres a été financé par l'amicale de l'école.
- Un peu avant Noël, il sera proposé à tous les élèves des ateliers interclasses afin de confectionner une décoration.



## Culture



- Les enfants se rendent régulièrement à la **médiathèque** ainsi qu'au **cinéma**.
- Ils découvrent les diverses expositions proposées par la ville de La Gacilly (**la Passerelle**, le **festival photos...**)



# ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE



WHAT'S  
NEW?



C'est avec une nouvelle chef d'établissement, Emilie SOULABAILLE, que les élèves de l'école Sainte Thérèse ont fait leur rentrée. Le thème sélectionné comme fil conducteur est : Les Jeux Olympiques. Les élèves vont donc connaître une année sportive ! Cela a déjà bien commencé avec un cycle "permis vélo" pour les élèves de CM en association avec la municipalité. De même, dans le cadre de l'action Terre de Jeux 2024, les élèves bénéficient de séances d'initiation à des activités sportives telles que le cirque, la boxe et le flag rugby encadrées par des animateurs qualifiés. Les élèves de toutes les écoles de La Gacilly se rassembleront en fin d'année pour participer à des olympiades. Enfin, comme chaque année, les élèves de la GS au CM2 se rendront à la piscine pendant le deuxième semestre. L'année scolaire se terminera par une sortie dans un parc d'aventures et de loisirs pour tous les élèves de l'école.

Outre l'aspect purement sportif des Jeux Olympiques, l'idée est d'aborder avec les élèves les autres facettes de cet événement : historique, géographique, valeurs mises en avant ainsi que les apports du sport sur notre santé.

D'autre part, les enseignants continuent de mener à bien leurs projets : classe flexible, école dehors, spectacles, soirées bibliothèques et jeux de société, anglais dès la maternelle avec un intervenant extérieur... L'aménagement de la cour de récréation autour du jeu libre sera également un projet au cœur de cette année scolaire. En effet, bien pensée, la cour de récréation peut être un réel tremplin pour améliorer la disponibilité des enfants en classe, pour développer l'imagination, la créativité et l'entraide entre eux. Une partie du projet est basé sur la mise à disposition de matériaux de récupération.

Les inscriptions à l'école sont possibles toute l'année. N'hésitez pas à faire un tour sur notre site, vous y trouverez les photos des différents événements de l'école ainsi que les informations utiles.

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le vendredi 5 avril.



# 40 WATTS



L'atelier-boutique au 1A avenue des Archers est ouvert depuis l'été 2023 avec trois associés et un salarié. C'est un service qui n'existe pas ailleurs et des clients viennent de loin (Lorient, Rennes, ...). L'activité principale de 40watts est le reconditionnement des batteries pour vélos à assistance électrique. L'atelier utilise les meilleurs matériels disponibles sur le marché et ses batteries sont garanties 2 ans. Ils travaillent sur les batteries de type lithium-ion.

À l'aide d'imprimante 3D, ils créent des batteries parfaitement adaptées au support d'origine. Le client repart avec une batterie plus puissante et disposant de plus d'autonomie.

L'atelier mécanique permet de reconditionner des vélos qui sont proposés à la vente. Mais actuellement la plupart des vélos disponibles dans notre atelier sont réservés. La demande est forte.

Il n'est pas facile de faire réparer les batteries des Vélos à Assistance Électrique. Alors ... les propriétaires ont des problèmes avec leur vélo peuvent passer à l'atelier 40 Watts qui assure entretien et réparation.

40 Watts assure aussi des réparations sur d'autres types de véhicules à assistance électrique : joëlette pour le transport de personnes handicapées, remorque pour ramasser des œufs, brouette électrique, en fait ... tous les engins de mobilité électrique légers.

## Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h30 à 18h

## Coordonnées

Atelier 40 Watts

1A Avenue des Archers 56200 La Gacilly

## Contacts

06 56 68 59 07 & yoann@40watts.fr

Site web : <https://40watts.fr>



Ce charmant magasin de jeux, jouets et autres amusements au 8 rue Lafayette a une nouvelle responsable depuis septembre 2023, Aurélie Cauvin.

À son arrivée, elle a bien sûr procédé à quelques modifications : sol refait, ouverture du magasin à l'étage, nouveaux fournisseurs.

Le rez-de-chaussée recèle de mille et une merveilles. Jouets, jeux en bois, boîtes à musique, veilleuse, montres ...

Les WARHAMMER ont même fait leur apparition !. Mais qui sont-ils ? À la fois des figurines à monter et à peindre mais aussi un jeu de plateau soit dans

l'univers du fantastique soit dans celui de la science-fiction.

Il y a aussi toute une palette de jeux de société pour petits et grands, de 2 ans et demi à l'âge adulte, dont le Potager de Merlin fabriqué en Brocéliande, et les autres succès du moment.

Des figurines de la marque PAPO, des véhicules miniatures de la marque DJECO, des jeux électroniques de la marque KIDYWOLFK, ...

L'étage est réservé aux déguisements, loisirs créatifs, pâtes à modeler, perles, puzzles, etc...

Depuis le mois de décembre, la Malle d'Auré propose des ateliers de loisirs créatifs avec une artiste gacilienne, Gaëlle, « Au petit bonheur des Arts ».

## Horaires d'ouverture

En saison : du mardi au samedi de 10h30 à 18h30 ; le dimanche et lundi de 14h30 à 18h

Hors saison : du mardi au samedi de 10h30 à 12 h et de 13h45 à 18h30 et dimanches avant les fêtes.

## Coordonnées :

La Malle d'Auré

8 rue Lafayette 56200 La Gacilly

## Contacts

02 56 24 91 61 & la-malle-daure@outlook.fr

[facebook.com/lamalledaure](https://facebook.com/lamalledaure)

# bretzel et caramel

PÂTISSERIES & TRAITEUR



Ce nouvel établissement, traiteur et pâtisserie, a ouvert le 24 décembre 2023 au 3 place du Général De Gaulle. BRETZEL et CAMEL car Émilie Oberlin est alsacienne d'origine et son conjoint est breton.

### Traiteur sur place avec des plats à emporter.

En traiteur salé, en plus de la cuisine traditionnelle, Émilie apporte une touche alsacienne en proposant choucroute traditionnelle et de la mer et autres

délicieux Baeckeofe, des spätzles maison avec des saveurs différentes. Les produits bretons locaux sont largement privilégiés. Les Bretzels sont déclinés de différentes façons, sucrés, salés, garnis avec du fromage, du jambon, des lardons...

Le côté sucré avec des pâtisseries individuelles ainsi que des gâteaux de cérémonie. C'est l'esprit des wedding cakes anglais : des gâteaux à étage avec de la crème au beurre, plus légère et mousseuse que la pâte à sucre. Avec la possibilité pour les clients de les faire personnaliser. Ils peuvent aussi choisir leurs saveurs préférées pour garnir l'intérieur.

BRETZEL et CAMEL livre aussi les repas pour entreprises, particuliers et associations. Il propose la mise en place sous forme de buffet, la location de vaisselle ou aussi le service, mais pour un nombre limité de convives. BRETZEL et CAMEL souhaite pouvoir répondre à un maximum de demandes.

### Horaires d'ouverture

Du mercredi au dimanche de 10h à 13h  
et de 15h à 19h

### Coordonnées

Bretzel et Caramel 3 Place du Général de  
Gaulle 56200 La Gacilly

### Contacts

## Intermarché



Il n'a échappé à personne que la grande surface de 1900 m<sup>2</sup>, située à la sortie de La Gacilly, route de Carentoir, a changé d'enseigne. Casino est devenu Intermarché. Après 2 semaines de travaux où tout a été vidé, nettoyé, le magasin a ouvert le 16 octobre.

Monsieur Pascal Louis qui dirige cette grande surface avait précédemment un Intermarché à Merlevenez près de Lorient.

L'ensemble des 12 salariés a été repris et l'équipe est passée à 16 collaborateurs.

L'offre s'est élargie avec 22-23 000 références et du sec en libre-service. Et depuis le mois de janvier, Intermarché propose les rayons boucherie et charcuterie traiteur en traditionnel.

Les contrats sont passés avec des producteurs locaux pour la viande bovine, ovine et le porc élevé sur paille. Intermarché souhaite avant tout travailler en local et régional.

Si la gamme est moins importante que dans les Inter de Redon, les prix sont les mêmes, et nettement plus bas que dans l'enseigne précédente.

4 mois de travaux sont prévus en 2024 pour mettre en place le nouveau concept « Fab mag » d'Intermarché avec une nouvelle façade, une entrée par la droite, par le marché frais, une nouvelle décoration et un vrai espace drive.

### Horaires d'ouverture

du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30  
Le dimanche de 9 h à 12 h 30.

### Coordonnées

Intermarché  
Les Villes Jeffs 56200 La Gacilly

### Contacts

02 99 93 35 00



Installée depuis 4 ans aux fourneaux du restaurant l'Ambroisie, Anne Cécile Letournel a toujours eu à cœur de faire découvrir la cuisine du monde. Après avoir ouvert un restaurant grec avec son compagnon Andreas Doussis, elle forme actuellement sa nouvelle équipe née d'une belle histoire d'amitié et de passion de la cuisine.

Vu l'intérêt que portent les habitants et visiteurs de La Gacilly pour la cuisine du monde, elle s'est dit « pourquoi ne pas les emmener au pays du soleil levant » ! C'est une cuisine qu'Anne

Cécile affectionne tout particulièrement : travailler du poisson local, de l'algue locale, tout en faisant de la cuisine japonaise. Réveiller les papilles, voilà son ambition.

Parmi les spécialités nipponnes, les ramens, le plat phare emblématique de la street food nippone : bouillon aromatique maison, de volaille, de porc, ou végétarien qui fait la part belle aux sans gluten, aux végan. Les ramens sont composés de ces bouillons, accompagnés de nouilles fraîches artisanales, de légumes de saison et d'une protéine.

Elle propose aussi des donburis, plus connu ici sous le nom de poke bowl. Sur une base de riz vinaigré, la cheffe présente poulet, crevettes ou porc frit, saumon ou tofu, légumes crus, servis selon les recettes avec des sauces gourmandes.

Et des desserts avec des moshis, glace traditionnelle à base de pâte de riz, des perles du Japon, ou encore des doriaki, petites crêpes japonaises ensuite garnies d'un complément original, pâte de haricots rouges anko, de pralin ou de crème vanille.

#### Horaires d'ouverture

Du mercredi au dimanche de 12h à 19h  
en continu sur place ou à emporter

#### Coordonnées

Gohan  
2 tiers rue Montauban 56200 La Gacilly

#### Contacts

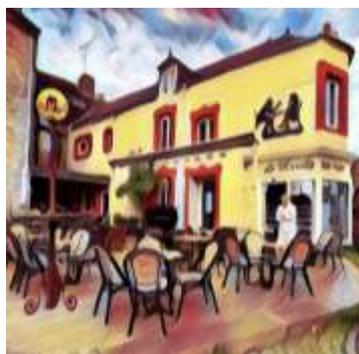
Email : [gohanlagacilly@gmail.com](mailto:gohanlagacilly@gmail.com)  
[www.gohanlagacilly.fr](http://www.gohanlagacilly.fr)



Catherine et Frédéric ont repris le café la Marelle le 19 septembre. Ils travaillaient tous deux dans l'événementiel en région parisienne.

C'est un retour aux sources. Catherine est originaire de Saint-Nicolas-du-Tertre et Frédéric de Brest. Ils venaient régulièrement à La Gacilly, en été comme en hiver. Ils ont souhaité conserver le nom bien connu de la Marelle.

Nouveauté ! Ils développent une prestation de petite restauration, snack, avec une carte de sucrés et salés : tartines garnies, italienne, bretonne et façon croque-monsieur, desserts (glaces de Ruffiac et 2 à 3 desserts faits maison) et goûter. Ils souhaitent conserver l'aspect convivial de ce lieu en y ajoutant la possibilité de grignoter de bonnes choses.



Ils veulent développer la jolie salle à l'étage pour y accueillir plus de réunions et séminaires comme celles organisées par Science en Nature.

Rendez-vous est donné aussi pour l'été 2024 et ses animations du dimanche soir.

#### Horaires d'ouverture

Du mardi au dimanche de 9h à 20 h 30

#### Coordonnées

La Marelle  
1 Place Ducrest 56200 La Gacilly

#### Contacts

Tél : 02 99 08 04 63 & page Facebook  
[www.facebook.com/profile.php?id=100063519994349](http://www.facebook.com/profile.php?id=100063519994349)



Katia JOUAN a commencé son activité de toilettage canin en juin 2022. Elle s'occupe de tous les chiens, petits, moyens, grands jusqu'au berger australien ou le labrador. Il n'y a que les très grands chiens qui échappent à sa brosse et ses ciseaux.

Elle répond à la demande du client : lavage, tonte, coupe ciseaux et exerce à domicile dans un rayon de 25 km. Elle a des toutous fidèles qui reviennent tous

les 3 mois. Au domicile du client, il lui faut juste une petite place pour installer sa table et l'accès à la salle de bain. Elle vient avec tout son matériel, table, shampoing, serviettes... Les animaux sont moins stressés à domicile, ils sont chez eux, avec leur maître.

Katia a suivi une formation avant d'exercer, un BEPA vente animalier, une formation par correspondance en toilettage et un stage de 6 mois en entreprise. Elle a exercé en tant que salariée avant de créer son entreprise.



#### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi dès 9h  
Le samedi sur demande

#### Coordonnées contacts

Douceur canin - Tél : 07 56 80 14 12  
Email : katia2056@hotmail.fr  
<https://www.facebook.com/p/Douceur-Canin-100082335707915>



Kathleen OLLIVIER habite La Gacilly depuis mars 2023. Elle vient de lancer sa micro-entreprise d'onglerie nommée **Kalipsa'rt** le 10 janvier 2024.

Kathleen est Prothésiste ongulaire diplômée et elle a choisi de développer son activité en intervenant au domicile de ses clients.

Elle se déplacera sur la commune de La Gacilly et ses alentours dans un rayon de 15 km environ.



Elle propose les services suivants : soins des ongles des mains ou des pieds pour toute occasion.

Prestations : rallongement, pose américaine, renfort, gel, nail art, déposes.

Pour un rendez-vous, vous pourrez joindre Kathleen par sa page Facebook ou par mail (coordonnées ci-après).

#### Horaires

Interventions à domicile  
Donc horaires selon rendez-vous

#### Coordonnées contacts

Kalipsa'rt  
Email : kalipsart.nails@gmail.com  
<https://www.facebook.com/profile.php?id=61553939804268>



A partir du 2 janvier 2024

# Les lignes de bus OBC Nouvelle formule

3 lignes renforcées **LIGNE OBC 1 | GUER > PLOËRMEL**

**LIGNE OBC 2 | MALESTROIT > GUER**

**LIGNE OBC 3 | SÉRENT > MALESTROIT > LA GACILLY**

Des trajets du lundi au samedi



**Ligne OBC 3** HORAIRES VALABLES DU 2 JANVIER AU 5 JUILLET 2024

SÉRENT MALESTROIT LA GACILLY

Communes desservies	N° circulation	JOURS		lundi-mardi-jeudi-vendredi		mercredi		samedi	
		032	034	036	038	033	034		
SÉRENT Intermarché		08:53	11:45	13:30	17:20	13:05	16:10		
SÉRENT Aire couloirage Le Gros Chêne		09:00	11:52	13:37	17:27	13:12	16:17		
MALESTROIT Place Queinnec		09:06	11:58	13:43	17:33	13:18	16:23		
ST-MARCEL Giratoire Loïc Bouvard		09:13	12:05	13:50	17:40	13:25	13:30		
PLEUCADEUC Place du Souvenir français		09:22	12:14	13:59	17:49	13:34	16:39		
ST-CONGARD Rue de la Mairie		09:29	12:21	14:06	17:56	13:41	16:46		
ST-MARTIN S/OUST Salle des Sports		09:39	12:31	14:16	18:06	13:51	16:56		
LA GACILLY Église		09:51	12:43	14:28	18:18	14:03	17:08		

LA GACILLY MALESTROIT SÉRENT

Communes desservies	N° circulation	JOURS		lundi-mardi-jeudi-vendredi		mercredi		samedi	
		031	033	035	037	031	033		
LA GACILLY Église		09:55	12:45	14:35	18:23	14:05	17:10		
ST-MARTIN S/OUST Salle des Sports		10:07	12:57	14:47	18:35	14:17	17:22		
ST-CONGARD Rue de la Mairie		10:17	13:07	14:57	18:45	14:27	17:32		
PLEUCADEUC Place du Souvenir français		10:24	13:14	15:04	18:52	14:34	13:39		
ST-MARCEL Giratoire Loïc Bouvard		10:33	13:23	15:13	19:01	14:43	17:48		
MALESTROIT Place Queinnec		10:40	13:30	15:20	19:08	14:50	17:55		
SÉRENT Aire couloirage Le Gros Chêne		10:46	13:36	15:26	19:14	14:56	18:01		
SÉRENT Intermarché		10:53	13:43	15:33	19:21	15:03	18:08		



A partir du 2 janvier 2024

# TRANSPORT À LA DEMANDE

Nouvelle formule

- Des trajets du lundi au samedi
- De votre domicile vers le centre-ville/bourg d'une des 26 communes\*
- Pour tous les habitants d'OBC (Sans condition d'âge)



Faciliter les déplacements des habitants

Le transport à la demande c'est un transport collectif qui fonctionne sur réservation. Il suffit de réserver son trajet par téléphone au plus tard la veille de son déplacement.

Qui peut bénéficier de ce mode de transport ?

- Tous les habitants de la communauté de communes (dès 13 ans pour les enfants non accompagnés)

Pour aller où ?

- De son domicile au centre-ville/bourg d'une des 26 communes. Vous serez déposé à un point d'arrêt dans le centre de la commune, tels que commerces, supermarchés, équipements médicaux (hôpital, clinique, pôle de santé, EHPAD, Foyer Logement), équipements sportifs (piscine, stade), équipements petite enfance (Multi accueils, LAEP), service public (Maisons France Service).
- Dans la limite de 20 km sur le territoire d'OBC

Quand ?

- Du lundi au samedi (sauf jours fériés)

	Matin	Après-midi
Trajet «Aller» depuis le domicile	entre 9h et 9h30	entre 14h et 14h30
Trajet «Retour» depuis le point de dépôt	entre 11h30 et 12h	entre 17h et 17h30

A quel tarif ?

- 2€ par trajet (soit 4€ l'aller-retour)
- 1€ par trajet (soit 2€ l'aller-retour) pour les moins de 16 ans et tarif solidaire (bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire)
- Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins accompagnés d'un adulte

Je réserve gratuitement au 02 99 300 300

Le centre de réservation est ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h.

- Jusqu'à 17h la veille du déplacement. Pour un déplacement le lundi, réservez le vendredi.
- Je donne mon nom et mes coordonnées
- J'indique mon adresse et la destination et les horaires de mon choix (matin ou après-midi)
- Je me tiens prêt devant mon domicile et je règle mon voyage auprès du conducteur (espèce et carte bancaire acceptées)



Plus d'infos sur [www.oust-broceliande.bzh](http://www.oust-broceliande.bzh)

Ce service vous est proposé par de l'Oust à Brocéliande communauté. Pour tout renseignement, contactez le 02 97 75 01 02.

Plus d'infos sur [www.oust-broceliande.bzh](http://www.oust-broceliande.bzh)

Réservation la veille du déplacement au 02 99 300 300

Pour tout renseignement :  
02 97 75 01 02  
[www.oust-broceliande.bzh](http://www.oust-broceliande.bzh)

## Maison de l'habitat et de l'énergie



La « Maison de l'habitat et de l'énergie » offre un accompagnement personnalisé et gratuit afin de rénover les logements pour baisser les factures, améliorer le confort, diminuer l'impact environnemental, permettre le maintien à domicile ou encore changer de chauffage.

Pris en charge à 100% par la communauté de communes, ce service a été mis en place afin que chaque habitant du territoire puisse bénéficier dès ses premières réflexions d'un accompagnement expert par un conseiller.ère FRANCE Rénov'. Sans engagement, les habitants peuvent être conseillés pour d'identifier et de prioriser les travaux.

La Maison de l'habitat et de l'énergie a pour objectif d'optimiser les projets vers une meilleure performance énergétique et environnementale. Les conseils sont :

- Techniques en présentant des solutions diverses (isolation, ventilation, chauffage, eau chaude, confort d'été) ;
- Financiers en informant sur aides et dispositifs à solliciter (montants, procédures) et en facilitant les démarches ;
- Juridiques aussi notamment pour la lutte contre la fraude et les arnaques.

### Attention aux arnaques !

Attention aux propositions qui peuvent paraître attrayantes mais qui ne sont pas toutes sérieuses. Malfaçons, travaux non adaptés, chantiers non terminés, promesses d'aides non perçues ou moindres qu'attendues ... qui obligent les particuliers à refaire les travaux de rénovation énergétique à leur frais.

Pour rappel, la loi n° 2020-901 du 24 juillet 2020 interdit le démarchage téléphonique en matière de rénovation énergétique. Rappel aussi que les services publics ne font pas de démarchage, ni par internet, ni par téléphone, ni à domicile.

**Pour tous renseignements : Tél 02 30 07 10 34**

**Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h**  
**renovation.habitat@oust-broceliande.bzh**

Possibilité de RDV téléphonique ou en permanence à La Gacilly à la Ville aux Aînés, à la Maison des services à Guer, ou au siège de l'OBC à Tirpen en Malestroit.

Retrouvez plus d'informations sur [www.oust-broceliande.bzh](http://www.oust-broceliande.bzh)

 maison de l'habitat et de l'énergie  
renovation.habitat@oust-broceliande.bzh  
02 30 07 10 34 - Maison des Services  
4 Avenue du Général de Gaulle, 56380 Guer

## En route avec le van « Nina et Simon.e.s »



**POINT D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE ITINÉRANT**  
**Pour toutes et tous sans distinction de genre**  
GRATUIT & ANONYME – Égalité, droits, relations femmes-hommes, violences...

Tout en jaune, le van « Nina et Simon.e.s » ne passe pas inaperçu. Ce véhicule coloré et accueillant a pour objectif d'aller à la rencontre de celles et ceux qui souhaitent parler d'égalité, de violences, de sexualité, de genre ... Anonymat, gratuité et bienveillance garantis !

Pour le Morbihan, après Questembert Communauté, de l'Oust à Brocéland'e Communauté a souhaité participer au déploiement du dispositif « En Voiture Nina et Simon.e.s » porté par le Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) du Morbihan. Ce projet pilote s'appuie sur la démarche d'aller vers les habitants de notre territoire avec un van itinérant afin de lutter contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes.



Lieu d'écoute et-ou d'accueil pour toute personne, sans distinction de genre ni d'âge, il permet d'échanger sur des questions autour de l'égalité femmes-hommes, de l'accès aux droits, de la sexualité, de l'insertion, des violences ... À son bord, on peut parler de tout, sans tabou, ou chercher des informations sur les violences, la sexualité, le genre, l'accès aux droits, l'égalité, ... L'accueil est sans- rendez-vous, anonyme, confidentiel, bienveillant et gratuit.

Pour plus d'infos : <https://youtu.be/xfSC5czZL6c>

## Lieu d'Accueil Enfants Parents » (LAEP)



L'Oust Brocéliande Communauté a mis en place 3 Lieux d'Accueil Enfants Parents sur son territoire à Guer, La Gacilly et Malestroit. Gratuit et sans inscription, le LAEP est ouvert aux futurs parents, parents ou autres adultes familiaux (grands parents, proches...) et enfants jusqu'à 4 ans afin de partager un bon moment.

Le LAEP est un espace convivial, de jeu, de discussion, et de rencontre, pour les enfants comme pour les parents. Au programme : passer du bon temps avec son bébé, partager ses expériences avec d'autres parents, rencontrer des professionnels formés à l'écoute. Pour bébé, c'est l'occasion d'explorer un nouvel environnement et de jouer avec d'autres enfants ou avec son parent.

Pendant une visite au LAEP, le parent ou l'accompagnant reste responsable de son enfant ; il ne peut donc pas s'absenter. Des jeux et des livres sont à disposition librement : chacun organise son temps comme il le souhaite, sans activités organisées par la structure.

Cependant, le LAEP fonctionne grâce à des accueillants qui assurent le respect des règles du lieu et veillent à sa sécurité. Ils créent un cadre bienveillant et chaleureux en tenant compte des besoins des parents et des enfants. Leur rôle n'est pas de donner des conseils éducatifs ou de mener une thérapie, mais plutôt de faciliter la rencontre, l'écoute, la parole et la relation parent-enfant.

La gratuité et la confidentialité du LAEP sont garanties aux familles accueillies, et les 3 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) sont ouverts à l'ensemble des habitants d'OBC.

### 3 lieux de rencontres

Les animateur.rices vous accueillent du lundi au vendredi dans la permanence de votre choix.

#### **Guer : Maison de l'enfance 5 rue des cerisiers GUER**

Accueil tous les lundis de 15h15 à 18h15 et les jeudis de 9h30 à 11h45. Proposé par le Centre Social Timozaiik du Pays de Guer. Tél. : 02 97 22 50 87.

#### **La Gacilly : Pôle enfance 17 Les Lauriers Verts LA GACILLY**

Accueil : tous les lundis de 9h à 11h45.

#### **Malestroit : Accueil loisirs Les prés Ste Anne MALESTROIT**

Accueil : tous les vendredis de 9h30 à 12h (en dehors des vacances scolaires et des jours fériés).

## Maison des Ados : une antenne ouverte à tous



Depuis septembre dernier, une antenne de la Maison des Ados est ouverte à Guer. Lieu d'accueil et d'écoute pour les jeunes, les parents et les professionnels intervenant auprès des adolescents, il permet d'accéder, gratuitement et en toute confidentialité, à l'écoute professionnelle.

Au regard de la fréquentation de l'antenne de Ploërmel de la Maison des Ados (MDA) et dans le cadre du déploiement de ce dispositif, l'Etablissement public de santé mentale (Centre hospitalier de Saint-Avé) a décidé de mettre en place deux nouveaux sites. Ainsi, Guer et Josselin ont été retenus pour accueillir une antenne MDA.

**La Maison des Ados est donc présente à la maison des services à Guer (4 avenue du Général de Gaulle) le mercredi des semaines paires.**

La Maison des Ados accueille :

- les adolescents de 12 à 18 ans, pouvant s'y rendre librement, gratuitement et sans autorisation préalable de leurs parents ;
  - les parents, afin d'avoir une aide dans la compréhension et l'accompagnement de leur adolescent ;
  - et les professionnels intervenant près des adolescents.
- Il suffit de prendre rendez-vous au 02 97 01 33 21.

La MDA est un lieu d'accueil généraliste et neutre qui a pour mission de fédérer les expertises et les compétences des acteurs intervenant dans le monde de l'adolescence. Ainsi, l'équipe est constituée d'une infirmière, d'une psychologue, d'un éducateur et d'un infirmier en addictologie. Leurs missions sont multiples :

- accueil, écoute et soutien ;
- évaluation et consultation avec des entretiens cliniques, des évaluations et accompagnements socio-éducatifs, des consultations psychologiques et aussi médicales ;
- orientation si nécessaire ;
- coopération et appui aux acteurs du réseau.

Ainsi, dans un lieu unique, la MDA met à disposition : une offre sanitaire, une offre sociale ainsi qu'un pôle de ressources (conseil, information, conférence...).

**Sur rendez-vous, réservation du créneau :  
Tel 02 97 01 33 21**



**Pour tous renseignements :**

● 02 99 08 05 09

● laep@oust-broceliande.bzh

## 2024 : tous à vos composts !

A partir du 1er janvier 2024, tout producteur de biodéchets (particulier, professionnel, collectivité) est dans l'obligation de trier à la source ses biodéchets, comme c'est déjà le cas pour les emballages, le verre ou le papier, et ceci afin de valoriser au mieux les déchets et de réduire le volume des ordures ménagères non triées.

Nouvelle étape dans l'optimisation du tri : les épluchures, les restes de repas et les déchets végétaux seront à déposer dans les composteurs individuels ou collectifs. Contrairement aux idées reçues, le compostage domestique ne génère pas d'odeurs. Par ailleurs, le processus de compostage réduit par trois les volumes des biodéchets, ces déchets étant composés à plus de 90% d'eau.

Pour un territoire à dominante rurale comme OBC, 91,4% des logements étant des maisons individuelles, l'incitation au compostage individuel a été initiée dès 2017 par la mise à disposition gratuite de composteurs individuels. À ce jour, 63% des foyers pratiquent le compostage.

Pour les foyers qui n'ont pas d'espace pour l'installation de composteur, des points d'apport volontaire ont été installés à Malestroit (7 rue de l'Eperon), La Gacilly (Place des sculpteurs) et bientôt à Carentoir (Parking du restaurant scolaire, rue de Bel-Air) ; et d'autres le seront dans les mois à venir.



Ces points d'apport volontaire sont collectés une fois par semaine pour éviter toute nuisance. Les recommandations d'utilisation sont identiques à celles d'un composteur.

La valorisation organique via le compostage permet de faire retourner au sol ou de transformer des matières organiques brutes en une matière valorisable adaptée aux besoins agronomiques des sols. Ce compostage contribue aussi à réduire les tournées des camions de collecte de déchets, soit moins de dépenses d'énergie en transport.

### Réservez votre composteur au 02 97 75 01 02 !

Toute l'année, des campagnes de distribution de composteurs sont organisées par OBC. Le composteur, prêté par OBC à durée indéterminée, reste la propriété de la communauté de communes et doit être restitué en cas de déménagement hors territoire ou rester sur la propriété.



## Changements en déchèteries en 2024



Beaucoup de modifications ont lieu en 2024 dans le but d'apporter le meilleur service possible aux habitants, tout en veillant à contenir les coûts. Les voici.

### Gestion en régie en 2024

La gestion des déchèteries de Carentoir, Ruffiac et Sérent ne sera plus assurée par prestataire mais par la communauté de communes. Cette reprise en régie, votée en conseil communautaire, permettra la mise en place d'un service au plus proche des usagers, prenant en compte les fréquentations des sites, tout en veillant à optimiser les coûts.

### Nouvelles grilles horaires

La fréquentation des déchèteries a été analysée pour proposer de nouveaux horaires, avec 1 grille d'été et 1 grille d'hiver. Ainsi, en été, les déchèteries fermeront généralement une heure plus tard.

Les déchèteries seront fermées le lundi pour permettre le repos hebdomadaire obligatoire des agents et conserver l'ouverture de tous les sites le samedi toute la journée.

#### RUFFIAC Horaires 2024

- Mardi et jeudi\* : 9h à 12h
- Mercredi : 9h à 12h & 14h à 17h
- Vendredi\* : 14h à 17h
- Samedi : 9h à 12h & 14h à 17h
- Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, pour les horaires d'été : fermeture le samedi à 18h au lieu de 17h.
- \* Horaire complémentaire pendant la fermeture pour travaux de la déchèterie de Carentoir

#### SERENT Horaires 2024

- Mar, merc, vend et sam : 9h à 12h et 14h à 17h
- Jeudi : 14h à 17h
- Pour horaires d'été : ferme à 18h au lieu de 17h.

#### CARENTOIR Horaires 2024

La déchèterie, actuellement fermée, réouvrira au 1<sup>er</sup> juillet, voire avant, aux horaires d'été suivants :

- Mardi : 9h à 12h
- Mercredi et jeudi : 14h à 18h
- Vendredi et samedi : 9h à 12 et 14h à 18h

### Collecte des pneus usagés

En 2024, il est possible de déposer les pneus sans prise préalable de rendez-vous. Mais les consignes restent les mêmes : pour être acceptés, les pneus doivent être déjantés et provenir exclusivement de voitures, camionnettes, 4x4, 2 roues motorisés déposés par des particuliers. Les agents s'assureront de leur conformité. Pour rappel, la réglementation impose au professionnel revendeur, de récupérer les pneus usagés.

**Pensez d'abord à lui pour redonner vos pneus.**

**COMPLET****Sellig  
Spectacle humour  
COMPLET**DIMANCHE 11 FÉVRIER  
TARIF UNIQUE : 28€

Dans le nouveau spectacle écrit et mis en scène par Sellig, l'humoriste va encore plus loin dans l'exploration de notre quotidien.

Pour notre plus grand plaisir il décortique avec un humour piquant et une précision diabolique des situations en apparence banales qui se révèlent être en réalité bien plus complexes que ce qu'elles laissent paraître.

Il vous parlera de son apprentissage musclé en cuisine et de sa « cinquantetroisième » apparemment plus difficile à avaler que la cinquantaine.

**Les Divers Gens  
Spectacle danse**DIMANCHE 10 MARS  
TARIF PLEIN : 8€  
TARIF RÉDUIT : 4€

Tout commence par des rencontres et des confidences sur des histoires de danse... Dominique, Elisabeth, Patrick, Cathy, Fred... se livrent... et petit à petit leurs récits vont prendre vie sur scène et s'incarner à travers deux nouveaux corps...

Côte à côte, ces corps passeurs de mémoire vont faire valser des souvenirs qui ne swinguent plus, faire renaître des soirées oubliées, endiamer des slows gênés et même tenter de créer une aventure collective mouvementée.

**3 Cafés Gourmands  
musique**VENDREDI 22 MARS  
PLACEMENT : DEBOUT  
TARIF : 28 / 41€  
RÉSERVATIONS :  
YAKA BREIZH PRODUCTIONS  
06 24 51 79 62

Après un premier album certifié triple disque de platine, un Olympia Award dans la catégorie « révélation musicale » une nomination dans la catégorie « Révélation francophone de l'année » aux NRJ Music Awards, plus de 300 millions de vues Youtube, et un dernier opus qui s'est écoulé à plus de 100 000 exemplaires, Trois Cafés Gourmands est de retour avec un nouvel album intitulé « La Promesse ».

**Brazakuja  
musique**SAMEDI 13 AVRIL  
TARIF PLEIN : 8€  
TARIF RÉDUIT : 4€

Après plusieurs centaines de concerts en France et en Amérique du Sud, et après trois albums enregistrés avec Cao Laru, leur ancienne formation, Marie Tissier, Felipe Trez et Laura Aubry forment le trio Brazakuja.

Trois voix, un violoncelle, un accordéon, et une batterie...

Entre Brésil et Balkans, Brazakuja, à travers ses compositions et ses réarrangements de musiques traditionnelles, varie les sonorités, les rythmes et les langues pour offrir un mélange unique et coloré.

**Déraillo Sprint  
dans le cadre du Tour de  
Bretagne cyclisme  
Humour/art de rue**DIMANCHE 28 AVRIL  
LUNDI 29 AVRIL

C'est une machine mécanique sortie de l'imagination d'un ingénieur en bidouille et d'un sportif d'appartement ayant pour but la valorisation de leur sport favori : le vélo stationnaire !

Depuis sa création, Le Déraillo-Sprint et ses créateurs sillonnent les routes pour faire vivre des courses effrénées à un public trié sur le volet.

Une immersion un brin déjantée dans l'univers des courses cyclistes.

**Laurie Peret  
Spectacle humour**VENDREDI 24 MAI  
TARIF : 40€  
RÉSERVATIONS: 06.24.51.79.62

Si on la connaissait jusque-là en maman godiche débordée, Laurie Peret quitte le personnage pour se présenter en tant que femme, seule, quarantenaire.

De son inaptitude à tenir une maison seule, en passant par ses addictions contre lesquelles elle lutte une semaine sur deux, son amour pour les mecs dangereux ou l'histoire complexe de sa naissance, elle nous dépeint son quotidien comme « un enchaînement de catastrophes divertissantes dont elle est l'unique responsable ».

# AGENDA

Février-Juin 2024

## Février

**Samedi 17/02 :** Ecole Jean de la Fontaine Loto à la salle Artémisia

**Vendredi 23/02 :** Belote St-Léon, salle St-Léon (Glénac)



## Mars

**Dimanche 24/03 :** St-Patrick St-Léon salle des sports (Glénac)

**Jeudi 28/03 :** Collecte de sang à la salle Artémisia

## Avril

**Dimanche 7/04 :** Moto-Cross Glénac

**Mardi 16/04 :** Salle Artémisia Cinéma collégiens dans le cadre de terre de jeux 2024

**Jeudi 18/04 :** Salle Artémisia Cinéma collégiens dans le cadre de terre de jeux 2024

**Jeudi 18/04 et vendredi 19/04 :** Braderie Petit Bateau

**Dimanche 28 :** Arrivée du Tour de Bretagne  
**et lundi 29/04 :** Départ Tour de Bretagne Cyclisme



## Mai

**Dimanche 19/05 :** Ecole St-Thérèse salle des sports Glénac / vide grenier

**Lundi 20/05 :** Course de vélo à la Chapelle Gaceline

## Juin

**Samedi 01/06 :** Bal des pompiers

**Dimanche 02/06 :** La Gacillienne (La Gacilly)

**Mardi 11/06 :** Collecte de sang à la salle Artémisia

**Samedi 15/06 :** La Gacilly en musique

**Samedi 15/06 :** Concert et cochon grillé (La Moraie)

**Mercredi 19/06 :** Festival photo (La Gacilly)

**Vendredi 21/06 :** Inauguration festival photo

**Mardi 25/06 :** Salle Artémisia cinéma collégiens dans le cadre de terre de jeux 2024

**Dimanche 30/06 :** Kermesse école Ste Thérèse Glénac salle des sports APEL

**mobizi**

LA GACILLY  
04 & 05 AVRIL  
2024  
1<sup>er</sup> cycle

JOURNÉE RÉGIONALES  
DE LA MOBILITÉ  
DECLARÉES

Centre culturel  
ARTEMISIA

2 jours dédiés aux pros et aux collectivités  
pour rencontrer, s'informer, découvrir,  
partager, se faire accompagner

# LA GACILLY

Terre de Vélo et de Photos

LE TOUR  
DE  
BRETAGNE

DIM 28 ET LUNDI 29 AVRIL 2024

